



Le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, dix ans après : le respect des engagements reste la quête primordiale

Mission en Croatie, 1996–2007

Fermeture et achèvement des activités sur la base d'objectifs communs

Conférence simulée de l'OSCE pour une robuste « génération d'Helsinki »



Affronter l'ère numérique

Liberté des médias

opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter
Conception : Nona Reuter
Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à : pat.sutter@osce.org ou osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information
Secrétariat de l'OSCE

Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél.: (+43-1) 514 36-278
Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États grâce à un dialogue politique sur des valeurs partagées et à des activités concrètes qui changent durablement les choses.

Présidence de l'OSCE en 2007 : Finlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*
Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*
Secrétariat, *Vienne*
Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*
Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou
Mission de l'OSCE en Géorgie
Bureau de l'OSCE à Erevan
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat
Centre de l'OSCE à Astana
Centre de l'OSCE à Bichkek
Centre de l'OSCE à Douchanbé
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk
Bureau de l'OSCE en Moldavie
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie
Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine
Mission de l'OSCE au Kosovo
Mission de l'OSCE au Monténégro
Mission de l'OSCE en Serbie
Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit
Bureau de l'OSCE à Zagreb

Message du Secrétaire général



Hofburg, 13 mai : Le Secrétaire général de l'OSCE lance le projet « l'OSCE mise en scène ».

Si c'est une seule qualité qui a mû l'OSCE depuis sa création en 1975, c'est son aptitude à évoluer. Par là, j'entends une capacité troublante à prendre les atouts de l'Organisation — son acquis de valeurs partagées, son approche transdimensionnelle, son ouverture et sa vaste expérience de la prévention et de la gestion des crises — et à les adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles circonstances, presque aussi rapidement que ceux-ci évoluent.

Cette qualité a une nouvelle fois été mise en évidence. Nous réagissons aux développements à l'intérieur de l'espace de l'OSCE, en particulier aux tensions à l'intérieur des zones de conflit en Géorgie, où le Président en exercice a joué un rôle directeur à partir des avant-postes, ainsi qu'aux difficiles nouvelles orientations définies par nos ministres des affaires étrangères à Madrid en novembre dernier.

De nombreuses décisions ont été prises lors de la réunion du Conseil ministériel en 2007. Deux d'entre elles se détachent des autres en faisant ressortir les possibilités qu'a l'OSCE d'entreprendre des initiatives stratégiques à plus long terme.

La première concerne les présidences entre aujourd'hui et 2011. Cette décision a ouvert des perspectives sans précédent pour une planification sur plusieurs années. La Présidence finlandaise a saisi cette occasion en organisant une réunion ministérielle du « Quintette » — Espagne, Finlande, Grèce, Kazakhstan et Lituanie — à Helsinki au début du mois de juin.

La deuxième a trait à l'approfondissement de l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan. C'est là une initiative importante, en particulier car elle souligne la volonté de l'Organisation de mettre à profit l'expérience qu'elle a accumulée dans les domaines de la gestion des frontières, de la formation des forces de l'ordre et du renforcement des institutions pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents de sécurité et de le faire avec les partenaires pour la coopération.

De façon moins spectaculaire que dans le cas de ces deux décisions, mais conformément également aux souhaits des États participants, le Secrétariat élabore des propositions pour une politique environnementale interne. J'attire l'attention sur cet aspect car j'estime qu'il est indispensable pour l'OSCE de devenir plus « verte ». Faire œuvre de sensibilisation constitue une première étape.

La capacité d'adaptation de l'Organisation tout en restant fidèle à sa mission transparaît également dans les deux événements marquants dont il est question dans ce numéro du *Magazine de l'OSCE* : le dixième anniversaire d'une institution unique de l'OSCE, celle du Représentant pour la liberté des médias, et le lancement d'opérations allégées en Croatie.

Ce numéro fournit également un premier aperçu d'une initiative passionnante qui envisage l'avenir avec optimisme : la Conférence simulée de l'OSCE, jeu de rôle organisé à l'intention des jeunes début juillet, qui promet d'être à la fois enrichissante et amusante.

Marc Perrin de Brichambaut
Vienne, juin 2008

Dans ce numéro



DIX ANS APRÈS : LE REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

- 4 Entretien avec Miklós Haraszti : le respect des engagements reste la quête primordiale
Virginie Coulloudon
- 7 Le moment où cesse la confrontation et où commence la coopération : les médias et le gouvernement
Zoya Kazanzhi
- 10 La lutte pour la liberté en ligne : faire face aux tentatives de censurer l'Internet
Graham Patterson

Publications relatives à l'Internet

PASSER À AUTRE CHOSE : MISSION EN CROATIE, 1996-2007

- 13 Fermeture et achèvement des activités
Todd Becker
- 15 Knin : microcosme des défis de l'OSCE en Croatie
Momir Vukmirović

PRÉSIDENTIE FINLANDAISE

- 17 Le premier « Quintette » de Présidences vise haut
Par Sonya Yee et Patricia N. Sutter

L'OSCE MISE EN SCÈNE

- 19 Pour une robuste « génération d'Helsinki »

BAL DE CHARITÉ DE L'OSCE

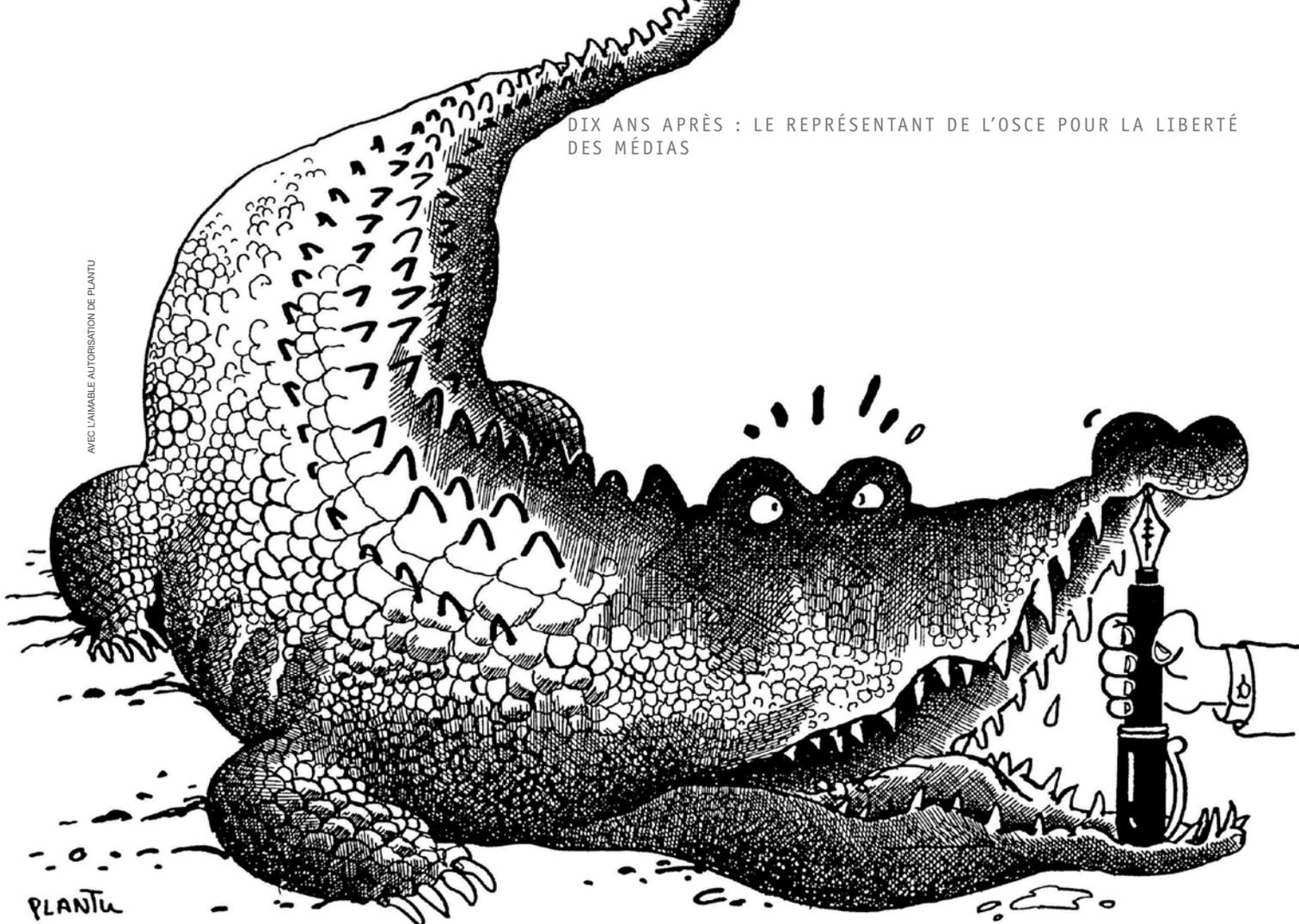
- 20 Danse et diplomatie pour une noble cause
Patricia N. Sutter
- 22 Moldavie : Une ligne de vie
Rompre le silence sur la violence familiale
- 23 Skopje : jouer de la musique comme moyen apprécié de remonter le moral dans une école rom
- 24 Kirghizistan : des *Babouchkas* esseulées et le réconfort d'étrangers
Azamat Ababakirov

26 NOMINATIONS



www.osce.org

Première de couverture : Getty Images/Todd Davidson
Dernière de couverture : Illustration de Macej Michalski, reproduite avec l'aimable autorisation de Rafal Rohozinski, Groupe SecDev



Le respect des engagements reste la quête primordiale

Devant les nouvelles menaces et les défis sans précédent auxquels est confrontée la conception traditionnelle de la liberté des médias dans l'espace de l'OSCE, les journalistes, les sociétés civiles et les gouvernements peuvent compter sur le dévouement du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Miklós Haraszi, pour défendre inlassablement la sauvegarde des engagements pertinents dans les États participants. À l'occasion du dixième anniversaire de son Bureau, qui est la plus jeune des trois institutions de l'OSCE, M. Haraszi a fait part de ses réflexions au Magazine de l'OSCE dans un entretien avec Virginie Coulloudon, porte-parole adjointe du Secrétariat.

Virginie Coulloudon : *Qu'est-ce qui fait l'originalité de l'institution de l'OSCE pour la liberté des médias ?*

Miklós Haraszi : Dix ans après, le Représentant pour la liberté des médias reste toujours le seul « chien de garde » intergouvernemental de la liberté de la presse dans le monde. Il existe bien entendu des ONG qui, sur la base de critères différents, interviennent en cas de violation de la liberté des médias. Elles sont basées pour la plupart en Europe occidentale et aux États-Unis et sont fort efficaces pour ce qui est de sensibiliser le public.

Au-delà des interventions, ce qui fait l'originalité de notre institution c'est que les États participants eux-mêmes nous ont accordé le droit de nous

adresser directement aux gouvernements pour demander que des mesures soient prises et pour les conseiller au sujet de la législation et de l'orientation à donner à leurs réformes. Nous sommes en outre tenus de coopérer à la fois avec les gouvernements et les sociétés civiles dans le cadre d'une relation triangulaire.

L'institution a été créée à la fin de 1997 à l'initiative de Freimut Duve, votre prédécesseur, deux décennies après la signature de l'Acte final d'Helsinki. Comment l'esprit d'Helsinki a-t-il façonné l'institution de la liberté des médias ?

Paradoxalement, autant nous nous plaisons à souligner la continuité du processus d'Helsinki et autant les accords d'Helsinki ont constitué un stimulant dans ma vie, autant je crois qu'il est aussi utile d'analyser la discontinuité qui s'est produite.

Il y a eu manifestement une « rupture » entre le moment où la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a été conçue au début des années 1970 et celui où l'OSCE a été créée dans les années 1990.

Au début du processus d'Helsinki, les deux camps étaient convaincus que leur propre modèle



Vienne, 29 février, célébration du dixième anniversaire de l'Institution du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias. (Photo de gauche) Plantu, éditorialiste et dessinateur au journal Le Monde a évoqué les tensions internationales auxquelles ont donné lieu des représentations profanes de personnages religieux. (Photo de droite) Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (à gauche), s'est associé à l'appel lancé par Miklós Haraszti (à droite) en faveur de la dépenalisation des fautes professionnelles commises par des journalistes et pour que des délits tels que l'insulte et la diffamation soient portés exclusivement devant des tribunaux civils.

de démocratie était le seul valable. Ensuite, après la chute du rideau de fer, ils ont semblé parvenus à une conception commune de la démocratie.

Ce qu'il y avait de réellement novateur et ce qui était révolutionnaire à propos de l'OSCE, c'était que des élections libres et équitables, une société civile libre et la liberté d'expression étaient reconnues comme constituant des engagements vitaux non seulement pour la démocratie, mais aussi pour la sécurité internationale. Les droits de l'homme étaient considérés comme des instruments de rétablissement de la paix.

Les trois institutions de l'OSCE — le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), le Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) et le Représentant pour la liberté des médias — en sont venues à incarner ces valeurs désormais universelles.

Il y a eu malheureusement un contrechoc à la suite des « révolutions de couleurs » dans certains États de l'ex-Union soviétique. Ces événements ont suscité un nouveau message « relativiste » au niveau de l'État. Tout comme à l'époque qui a précédé l'OSCE, aujourd'hui la doctrine est qu'il existe différents types de démocraties et que des valeurs et normes telles que le droit de s'exprimer librement ne devraient pas nécessairement être appliquées de la même façon dans les différents pays.

Malgré cela, les engagements des États participants constituent-ils encore la pierre angulaire de vos activités ?

Plus que jamais. De nouveaux types de menaces et de tensions ne cessent d'apparaître en suscitant de difficiles obstacles pour la liberté des médias, tant à l'est qu'à l'ouest de Vienne. La technologie joue un rôle crucial, mais ce qui est le plus souvent à la racine de tout cela, c'est la nature du pouvoir, qu'il s'agisse d'une « vieille » démocratie ou d'une démocratie nouvelle.

Nous devrions cependant garder à l'esprit que nous *pouvons* nous attaquer à ces obstacles en misant sur la coopération et le dialogue, aussi longtemps que l'esprit qui préside à nos engagements se porte bien. Mais si cet esprit faiblit, si le droit des trois institutions de l'OSCE de demander que les engagements de celle-ci soient respectés est remis en question et si les interventions sont considérées comme des intrusions dans les affaires intérieures, cela devient alors une tâche difficile.

Heureusement, même durant nos luttes les plus féroces, les États participants continuent à souhaiter le maintien de la coopération internationale.

Dans ces conditions, quel est le moyen le plus efficace de faire face à la situation actuelle ?

Même si les engagements sont universels, nous ne devrions pas, par exemple, condamner automatiquement le fait que, dans certains pays de l'OSCE, la presse écrite reste entre les mains de l'État. Ce qui devrait être inacceptable, c'est une attitude discriminatoire des autorités à l'égard des médias non gouvernementaux et indépendants qui apparaissent. Nous sommes tous d'accord sur le fait que le processus d'instauration de la liberté des médias se poursuivra tant que l'on restera dans la voie démocratique.

En ce sens, nous sommes « gradualistes » ; nous ne demandons pas qu'un État participant adopte un système particulier du jour au lendemain. Mais nous devons vraiment être stricts lorsque des États participants renient ou enfreignent les engagements qu'ils ont pris et qui donnent à l'Organisation son caractère unique.

Votre mandat stipule que vous pouvez réagir à une violation soit en la dénonçant publiquement, soit en recourant à la diplomatie silencieuse. Quelle approche préférez-vous ?

Je pense que c'est une bonne combinaison entre les deux qui donne les meilleurs résultats. Nous nous efforçons effectivement de déterminer qui nous cherchons à toucher et faisons preuve de prudence pour décider de la voie à suivre.

Dans les lettres de félicitations que j'adresse aux chefs d'État ou de gouvernement nouvellement élus, je saisis l'occasion de leur rappeler les engagements du pays et ses éventuels problèmes en suspens. Nous devons faire savoir aux politiciens dès le départ que nous nous félicitons de coopérer avec eux et que nous pouvons aider s'ils le souhaitent. Ces lettres s'adressent uniquement aux gouvernements, car ceux-ci constituent une audience stratégique pour nous.

Par la suite, toutefois, si les gouvernements ne s'attaquent pas aux problèmes en souffrance et si les atteintes à la liberté des médias persistent, le fait d'en appeler au public peut exercer un puissant effet de levier en influençant le processus politique, la société civile et la communauté internationale, notamment en matière de réforme, de législation et d'infractions graves.

De plus en plus, cependant, il semble qu'il s'agisse d'une question d'autocensure tant à l'est qu'à l'ouest de Vienne. Cela doit soulever des difficultés pour votre institution.

Derrière la plupart des cas d'autocensure, on constate qu'une certaine pression est exercée. Mon mandat m'autorise à critiquer toute pression exercée contre des journalistes — qu'il s'agisse de



Bichkek, 20 octobre 2006.
Miklós Haraszti s'entretient
avec des élèves de
l'Académie de l'OSCE.

OSCE/ERIC GOURLIAN

Miklós Haraszti, écrivain, journaliste, défenseur des droits de l'homme, professeur et parlementaire hongrois a été nommé Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias en mars 2004 et reconduit dans ses fonctions en mars 2007 pour un second mandat de trois ans. Lui-même et son équipe internationale de quinze personnes sont basés à Vienne.

Né à Jérusalem, il a été cofondateur du Mouvement d'opposition démocratique hongrois en 1976. En 1980, il est devenu rédacteur en chef de *Beszélo*, une revue samizdat (clandestine). Il a participé à la table ronde de négociations de 1989 organisée dans le cadre des efforts faits par la Hongrie pour procéder à des élections libres. M. Haraszti a étudié la philosophie et la littérature à l'Université de Budapest, et l'Université américaine du Nord-Ouest lui a décerné un diplôme honorifique.

www.osce.org/fom

harcèlement, de violence ou d'attaques physiques. Dans certains cas, je peux aussi demander que la loi soit appliquée.

Toutefois, le chapitre 6 du mandat du Représentant pour la liberté des médias mentionne un type particulier d'autocensure lié aux situations dans lesquelles certains journalistes recourent à un certain type de langage insistant excessivement sur une cause nationaliste ou patriotique. De fait, le seul cas dans lequel mon mandat me demande d'intervenir directement dans des affaires de contenu journalistique est lorsque des États encouragent les journalistes à tenir un discours de haine.

À la suite de la crise des caricatures survenue quelques années auparavant, il y a eu manifestement des cas d'autocensure parmi des journalistes et des rédacteurs en chef qui avaient l'habitude de dire franchement ce qu'ils pensaient. Comment voyez-vous le problème ?

Je ne fais aucune distinction entre les mercenaires payés pour assassiner des journalistes qui enquêtent sur la corruption et les fanatiques qui cherchent à assassiner un dessinateur pour obéir à une *fatwa*. Leur but est le même : réduire des personnes au silence à cause de ce qu'elles disent, écrivent ou dessinent.

Malheureusement, dans les deux cas que j'ai mentionnés, la communauté internationale s'est montrée fort indulgente et n'a pas fait preuve d'une solidité suffisante.

Cela dit, permettez-moi aussi d'être clair sur un point : dans les cas d'incitation au crime et à la violence, j'estime qu'il est indispensable que la loi soit appliquée et que les auteurs – y compris les professionnels des médias – aient à en répondre et soient traduits en justice.

À propos d'une question connexe, tout pays désireux de défendre la liberté d'expression doit rapporter ses mesures d'interdiction concernant le contenu. Je me félicite que la Chambre des lords britannique ait finalement aboli ses lois sur le blasphème au début de mars. Ce fait positif a résulté d'une longue campagne légitime de groupes musulmans qui dénonçaient à juste titre la pratique du deux poids deux mesures. On ne saurait condamner une *fatwa* émise par un imam radical tout en maintenant les lois sur le blasphème.

Enfin, je partage l'avis de ceux qui disent que les rédacteurs en chef doivent se faire à cette nouvelle idée qu'il n'y a pas de petit journal dans une ville reculée du Danemark. Ce n'est plus le cas ! Le village planétaire est devenu une réalité depuis longtemps,

tout d'abord avec l'avènement de la télévision puis surtout grâce à l'Internet. Il faut aussi bien réfléchir au pouvoir de l'image : les photos peuvent être encore plus « planétaires » que les paroles.

Quels sont les défis à venir dans le domaine de la liberté des médias et de la liberté d'expression dans la région de l'OSCE ?

Dans deux ans maintenant, après l'achèvement de mon second mandat, mon successeur sera confronté à un paysage médiatique assez différent.

Aujourd'hui, l'Internet reste considéré comme un dispositif de soutien pour la presse écrite et audiovisuelle. Bientôt ce sera le contraire : les quelques maisons d'édition qui subsisteront appuieront essentiellement des opérations sur l'Internet. La télévision numérique et une foule de plate-formes réduiront l'influence des chaînes de télévision nationales. En fait, le terme « médias locaux » ne sera plus juste et chaque élément de la législation nationale relative à la répartition des fréquences sera par exemple remis en question par de nouveaux modes de distribution.

Ce qui signifie que nous assisteront finalement à l'émergence d'un véritable pluralisme dans les médias ?

De toute évidence, le pluralisme dans les médias, qui est à la base de la liberté d'expression, sera renforcé, encore que le concept qui sous-tend le pluralisme lui-même pourrait souffrir : d'une part, la prolifération des blogs remet déjà en question la conception traditionnelle du façonnage de l'opinion publique et, d'autre part, il restera nécessaire de lutter contre les monopoles alors que l'Internet devient une plate-forme lucrative et que des super-portails apparaissent.

Manifestement, l'ère de l'information numérique et la technologie moderne posent un défi pour l'éthique journalistique traditionnelle, et les normes relatives à une information responsable deviennent plus floues.

Cependant, toute tentative de brider l'Internet est vaine car il ne connaît pas les frontières nationales. À la longue, seules des mesures d'autorégulation prises au niveau international ont des chances d'être efficaces.

Le moment où cesse la confrontation et où commence la coopération

Les médias et le gouvernement



PAR ZOYA KAZANZHI

« C'est comme partir en voyage au pays des sots. » C'est ainsi que de nombreux journalistes que je rencontre dans les pays de l'ex-Union soviétique décrivent leurs rapports avec les membres des services de presse et d'information officiels. Cette remarque constitue sans doute une exagération émotionnelle, mais je dois dire que dans ces pays la plupart des attachés de presse et des porte-parole paraissent effectivement incapables d'interagir de manière constructive avec les représentants des médias. Et, comme ce sentiment est très réciproque, ce qui en résulte ce n'est pas une coopération mais un échange d'accusations de manque de professionnalisme.

Cela est fâcheux dans la mesure où ces adversaires supposés devraient en fait regarder dans le même sens en ayant pour objectif d'informer les gens sur les événements et les décisions et de leur permettre de participer concrètement au développement de leur pays. Le droit de savoir est un

principe fondamental de toute société démocratique et non pas une idée que l'on poursuit sur une lubie de journaliste.

En tant qu'ex-journaliste et ancienne porte-parole de la Commission électorale centrale ukrainienne, je connais bien le point de vue des deux côtés de la barrière. Les attachés de presse restent comme par le passé réticents à partager l'information. Il est presque aussi impossible d'obtenir un entretien avec eux qu'avec de hauts responsables. Quant aux journalistes, ils persistent à chercher à avoir accès aux échelons les plus élevés de l'administration, mais souvent ils ne savent absolument pas pourquoi.

Depuis 2005, ce double dilemme a constitué le thème central des séminaires organisés par le Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias. Ayant fait fonction de formatrice dans au moins dix d'entre eux jusqu'ici, je suis frappée par le fait que, en Azerbaïdjan, en Biélorussie ou au Kirghizistan, il n'y a aucune différence dans la liste des récriminations émanant de chaque côté du clivage en matière d'information.

Och (Kirghizistan), mars 2008. Des journalistes apprennent à dresser un plan d'action pour la couverture médiatique d'un événement à venir.



OSCE/ILIA DOHEL

Le formateur Yevhen Hlibovitsky passe en revue les principes du journalisme à Och.



OSCE/ILIA DOHEL

Tbilissi (Géorgie), mars 2008. La formatrice Zoya Kazanzhi (à l'extrême droite) insiste sur l'importance des normes professionnelles les plus élevées.

Je ne cesse d'être surprise, au début de chaque réunion de deux jours, par le fait que des gens qui travaillent dans la même branche ne se sont jamais rencontrés. Au mieux, ils se seront parlés au téléphone ; la moitié du temps, ils en auront retiré une impression négative.

Lorsque les participants se présentent autour de la table, le sentiment de circonspection mutuelle est palpable. Les journalistes s'assoient d'un côté, les attachés de presse de l'autre. Après tout, les « étrangers » ne se sentent pas à l'aise dans le « camp ennemi ».

Ma première tâche consiste à tenter de réduire la tension qui règne dans l'air et de créer une atmosphère détendue et amicale. J'encourage chacun à parler librement et ouvertement, mais manifestement cela est plus aisé à dire qu'à faire : un journaliste travaillant pour un quotidien officiel pourra « édulcorer » la situation réelle afin d'éviter tout conflit avec les autorités locales. Un attaché de presse – c'est-à-dire quelqu'un qui est inévitablement nouveau dans son travail – pourra s'efforcer de dresser un tableau idyllique de camaraderie confortable avec les membres des médias.

C'est la raison pour laquelle nous indiquons aux participants que tout ce qu'ils diront ne sortira pas de la salle. Ils comprennent que nous le disons

sérieusement quand nous leur demandons de ne pas enregistrer aucune partie des séances et de ne pas citer leurs homologues dans l'une quelconque de leurs publications. Chacun accepte de se conformer à cela : la coopération semble sur le point de s'instaurer.

La liste des doléances à l'égard des attachés de presse est sans fin, les plus courantes étant les suivantes : les organismes et les ministères qu'ils représentent sont extrêmement avares d'information et il est quasiment impossible de leur soutirer les éléments d'information les plus simples ; les services de presse publics tardent à commenter les accidents et les nouvelles qui viennent de tomber ; les communiqués de presse officiels sont piètrement rédigés ; les experts ne sont jamais disponibles pour faire des commentaires ; et, pour couronner tout cela, les services de presse officiels semblent paralysés dans les situations d'urgence.

Les griefs à l'égard des journalistes sont tout aussi divers : il déforment les informations et interprètent mal les faits ; ils sont complètement à côté de la réalité ou ils ne connaissent guère de nombreux sujets ; pour pouvoir comprendre les rudiments d'un sujet particulier, ils ont presque besoin de participer à une « campagne d'alphabétisation » spéciale ; ils méconnaissent l'importance des recherches et



OSCE/ILIA DOHEL

Moment de détente entre les formateurs, les journalistes et les attachés de presse à Och.



OSCE/ILIA DOHEL



OSCE/ILJA DOHEL

Oleg Panfilov, Directeur du Centre pour le journalisme dans les situations extrêmes, dont le siège est à Moscou, (debout à droite) et Zoya Kazanzhi (ci-dessus) partagent régulièrement leurs connaissances et leur données d'expérience avec des journalistes et des attachés de presse de pays de l'ex-Union soviétique.



OSCE/ILJA DOHEL

certains refusent de se contenter des commentaires venant de quelqu'un qui n'est pas un haut responsable.

Nous écrivons les récriminations échangées au tableau et les examinons une par une en analysant les solutions proposées et en recherchant un consensus. Mon but est de ne pas me borner à exposer les aspects positifs de l'expérience occidentale en encourageant les participants à apprendre comment proposer des solutions créatives. Pendant tout ce processus, le plus important est d'être poli et de ne pas enfreindre les principes de l'éthique professionnelle et personnelle.

Les participants se scindent alors en deux groupes distincts : c'est à ce stade que nous enseignons – ou passons en revue – les techniques du journalisme en privilégiant les exercices pratiques et en insistant sur l'importance des normes professionnelles les plus élevées. Pour les attachés de presse, nous recourons à des jeux d'entreprise simulant des situations réelles en vue de montrer comment les relations avec les journalistes se façonnent et s'entretiennent.

Il me faut souligner que beaucoup de formateurs des médias pour la région de la CEI que nous sommes n'avaient initialement aucune idée des normes démocratiques du journalisme. La plupart d'entre nous ont étudié dans un *zhurfak* – école universitaire de journalisme – de style soviétique et, après les changements démocratiques intervenus à la fin des années 1980, ont suivi un long chemin de « rééducation » professionnelle. Mes collègues et moi-même ne savons donc que trop bien combien il est difficile pour les journalistes d'aujourd'hui de s'adapter aux pratiques modernes et de se débarrasser des méthodes propagandistes profondément ancrées en eux.

Par ailleurs, même avec la meilleure volonté du monde, les attachés de presse et les porte-parole confessent souvent qu'ils ont le sentiment de ne pas

savoir très bien ce que l'on attend d'eux exactement. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où ces postes sont relativement nouveaux et où leurs responsabilités ne sont pas bien définies. Lors des séminaires, les attachés de presse et d'information tiennent souvent à nous dire que leur vie serait beaucoup plus facile si la participation aux mêmes séances de formation était rendue obligatoire pour leurs propres chefs, qui sont habituellement à la tête d'organismes et d'institutions publics.

Que reste-t-il après les séminaires de formation ? Le plus important, se sont les contacts humains. J'entends souvent les participants dire, lorsqu'ils font leurs adieux, « Vous faites donc partie des gens avec qui on peut parler », « Désormais, je vous appellerai », « Passez me voir pour boire un café ».

Apprendre à écouter et à se mettre dans la peau des autres ne constitue peut être pas un grand exploit en soi, mais pour les participants à nos séminaires, cela marque le point où cesse la confrontation et où commence la coopération.

Zoya Kazanzhi, d'Odessa, en Ukraine, est diplômée de l'Université d'État de Kiev. Elle a exécuté des programmes d'étude sous les auspices de l'IREX ProMédia, de la Banque mondiale et de la BBC. Elle est coauteur d'un manuel destiné aux professeurs de journalisme et aux formateurs des médias.

Plus de 400 journalistes et membres du personnel d'organismes de presse étatiques ont bénéficié des 15 séminaires organisés par le Bureau du Représentant pour la liberté des médias en vue d'améliorer la couverture médiatique des affaires gouvernementales et d'accroître la confiance du public dans les fonctionnaires et les médias. Les séminaires organisés jusqu'ici ont été les suivants :

- Bakou, Azerbaïdjan : 18-20 juillet 2005
- Sary-Oy, région d'Issyk-Koul, Kirghizistan : 7 et 8 septembre 2005
- Bakou, Azerbaïdjan : 17-19 juillet 2006
- Sébastopol, Kharkov, Donetsk et Odessa, Ukraine : toute l'année 2006
- Kokchetaou, Kazakhstan : 8 et 9 septembre 2006
- Almaty, Kazakhstan : 24 et 25 novembre 2006
- Minsk, Biélorussie : 4 et 5 juin 2007
- Lvov, Ukraine : 11 septembre 2007
- Erevan, Arménie : 19 et 20 septembre 2007
- Douchanbé, Tadjikistan : 11 et 12 décembre 2007
- Tbilissi, Géorgie : 18 et 19 mars 2008
- Och, Kirghizistan : 26 et 27 mars 2008
- Khoudjand, Tadjikistan : 19 et 20 juin 2008

La lutte pour la liberté en ligne

Faire face aux tentatives de censurer l'Internet

PAR GRAHAM PATTERSON

« L'Internet interprète la censure comme un dommage et la contourne. »

Cette déclaration osée, pour ne pas dire utopique, et souvent citée a été faite par le militant de l'Internet John Gilmore en 1993, alors que la Toile mondiale commençait juste à prendre son essor. Dans ces premiers jours euphoriques du Web, l'idée que la liberté d'expression était en marche était considérée comme allant de soi. On parlait du principe que les gouvernements qui ne respectaient pas le droit fondamental de l'homme de s'exprimer et d'écrire librement allaient être impuissants face à la propagation larvée de ces valeurs par le biais de l'Internet.

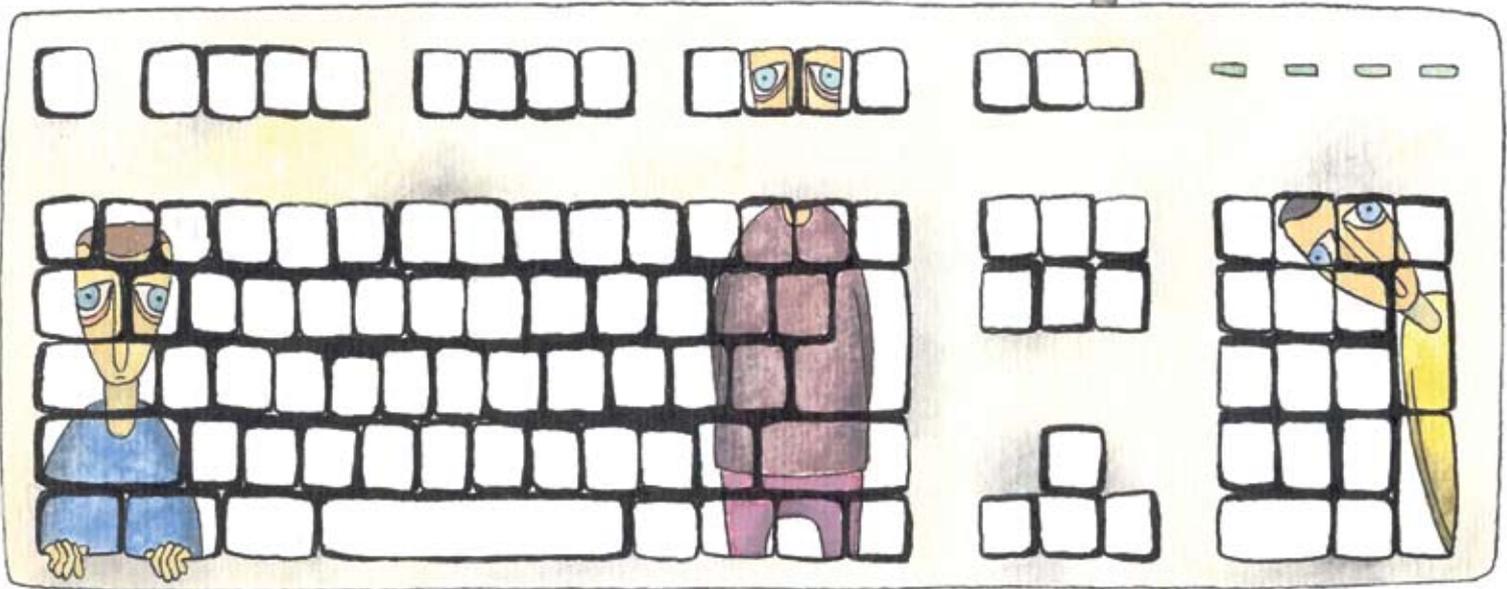


Illustration de Macej Michalski, reproduite avec l'aimable autorisation de Rafal Rohozinski, Groupe SecDev

Mais en dépit de ces chimères des premiers temps, explique Christian Möller, ancien administrateur de projet auprès du Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, la réalité aujourd'hui est que le filtrage et la censure de l'Internet se portent bien, à la fois dans la région de l'OSCE et en dehors de celle-ci.

« Le filtrage de l'Internet est un phénomène croissant, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest de Vienne », explique-t-il. « Les démocraties occidentales établies filtrent également le contenu de l'Internet. En Allemagne, par exemple, un district a ordonné aux fournisseurs de services Internet d'éliminer par filtrage le contenu d'extrême droite. British Telecom a mis en place CleanFeed, un système qui bloque l'accès à une liste noire de sites pour protéger les enfants de tout contenu sexuel. Les pays d'Asie centrale pratiquant eux aussi le filtrage d'Internet. »

M. Möller indique que le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias et son personnel passent régulièrement au crible les règles édictées

par des États pour réguler l'Internet. L'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Ukraine élaborent actuellement une telle législation.

« Les législateurs sont parfois convaincus de bien faire, » dit-il, « mais comme ils ne saisissent pas entièrement les complexités techniques de l'Internet, ils en arrivent à limiter involontairement la liberté de choix en filtrant ou en bloquant excessivement le contenu. Par exemple, en bloquant un élément de contenu qu'ils considèrent comme indésirable ou choquant, ils peuvent finir par bloquer tout un site Web ou même un domaine entier. »

Arnaud Amoureux, qui a récemment repris les responsabilités de Christian Möller en matière d'Internet au sein du Bureau du Représentant de l'OSCE, cite le cas de la Turquie qui a bloqué à plusieurs reprises YouTube.

M. Möller appelle l'attention sur diverses études montrant que le filtrage de l'Internet aboutit généralement à une combinaison de « surblocage »,

ce qui veut dire que l'on bloque plus de contenu que prévu, et de « sous-efficacité », ce qui veut dire que, ces mesures pouvant être aisément contournées par un internaute moyennement expérimenté, les tentatives de filtrage peuvent s'avérer contre-productives.

Cela dit, ajoute-t-il, les expériences récentes vécues dans des pays ne faisant pas partie de la région de l'OSCE, tels que l'Arabie Saoudite et la Chine, ont montré que l'Internet était tout sauf impossible à censurer. « Nous ne pouvons pas considérer l'Internet comme un mécanisme « auto-guéissant » qui peut, de lui-même, faire échec à la censure ou aux mesures de filtrage. Nous devons promouvoir activement et garantir la liberté des médias sur l'Internet. »

Cela étant, le Bureau du Représentant travaille en partenariat avec l'OpenNet Initiative, un réseau composé des instituts des technologies de l'information des universités de Toronto, de Cambridge et d'Oxford, et de la Harvard Law School. Ce réseau développe des outils logiciels et matériels qui sont capables d'évaluer avec précision le degré de filtrage et de censure de l'Internet dans des pays donnés, y compris les États participants de l'OSCE.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'action du Représentant pour la liberté des médias visant à rappeler aux gouvernements que les avantages de l'Internet l'emportent largement sur les dangers d'une utilisation illicite et à les aider à s'acquitter de leurs engagements à l'égard de l'OSCE concernant le libre flux de l'information.

« Il y a bien entendu aussi du contenu illégal, mais la difficulté réside dans le fait de faire la distinction entre les documents qui sont légitimement illégaux partout, tels que ceux concernant la pornographie mettant en scène des enfants, et le contenu « indésirable » dont des gouvernements peuvent tenter d'empêcher la diffusion pour des raisons politiques, » indique Arnaud Amouroux.

Dans certains pays, l'Internet est la seule source d'information pluraliste et indépendante. « La pénétration de l'Internet dans ces pays est peut-être faible, mais il a néanmoins une grande incidence car il constitue la seule source d'information indépendante, » dit-il.

En dernière analyse, la meilleure solution pour contrer le « mauvais contenu » est peut-être celle que le Professeur Frederick M. Lawrence de la Faculté de droit de l'Université George Washington a proposée lors d'une réunion de l'OSCE tenue à Varsovie en 2005 : « L'esprit instruit est le meilleur filtre que l'on puisse imaginer. »

Graham Patterson est rédacteur de site Web à la Section de la presse et de l'information du Secrétariat de l'OSCE.

**www.osce.org/fom
<http://opennet.net>**

Les efforts visant à filtrer ou censurer le flux d'information sur l'Internet ou à recourir à la législation pour empêcher la diffusion de contenu que certains gouvernements peuvent considérer comme indésirable vont à l'encontre de plusieurs engagements de la CSCE/OSCE en matière de liberté d'information, qui datent de l'Acte final d'Helsinki.

Dans le document de clôture de la Réunion de suivi de la CSCE, tenue à Vienne en 1986-1989, il était noté que les États participants « utiliseront toutes les possibilités qu'offrent les moyens modernes de communication, y compris la câble et les satellites, de diffuser plus librement et plus largement des informations de toute nature. »

Au cours de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE qui s'est tenue à Copenhague en 1990, il a été réaffirmé que « toute personne a droit à la liberté d'expression, y compris le droit de communiquer. Ce droit comprend la liberté d'exprimer des opinions ainsi que de recevoir et de transmettre des informations et des idées, sans ingérence de la part des autorités publiques et sans considération de frontières. »

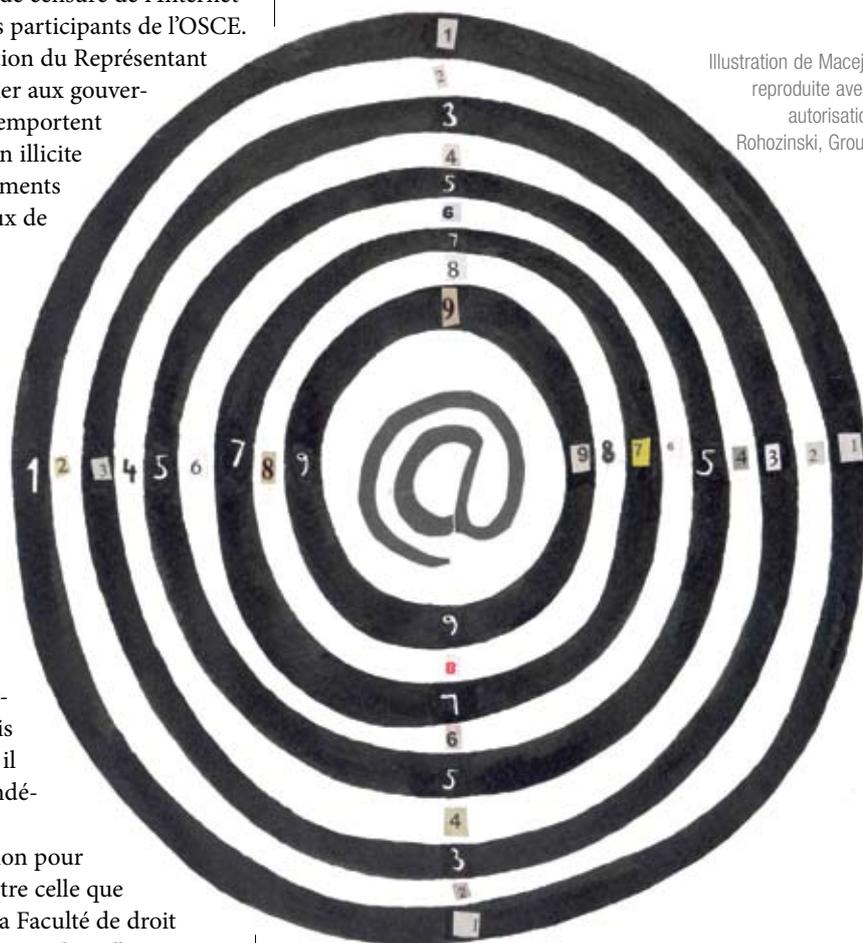


Illustration de Macej Michalski, reproduite avec l'aimable autorisation de Rafal Rohozinski, Groupe SecDev

Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'Internet : perspectives d'avenir ?

Le Bureau du Représentant pour la liberté des médias est l'un des cofondateurs de la « coalition dynamique » sur la liberté d'expression et la liberté des médias en ligne. Cette structure informelle, créée dans le cadre du Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'Internet, vise à placer les questions relatives à la liberté des médias au premier rang des préoccupations internationales. Les autres participants sont, entre autres, Amnesty International, Reporters sans frontières et le Conseil de l'Europe.

Publications relatives à l'Internet

Le Bureau du Représentant pour la liberté des médias a publié depuis 2003 une série de publications mettant en lumière les bonnes pratiques dans le domaine de la liberté d'expression sur l'Internet.

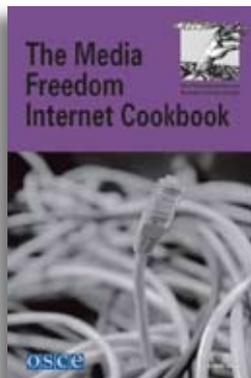


Governing the Internet : Freedom and Regulation in the OSCE Region

Juillet 2007, 231 pages. Publié sous la direction de Christian Möller et d'Arnaud Amouroux

Études de cas dans la région de l'OSCE tout entière sur la façon dont les gouvernements, la société civile et l'industrie des télécommunications peuvent coopérer dans le domaine de la gouvernance de l'Internet.

Source : Atelier d'experts sur la gouvernance de l'Internet dans la région de l'OSCE, organisé dans le cadre du *Forum des droits sur l'Internet*, Paris, 15 décembre 2006

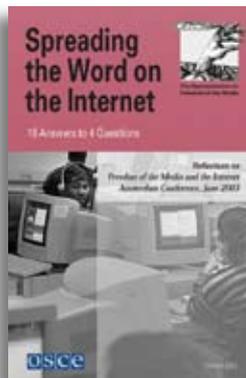


The Media Freedom Internet Cookbook

Décembre 2004, 276 pages. Publié sous la direction de Christian Möller et d'Arnaud Amouroux

Recommandations et meilleures pratiques complétées par des articles d'experts dans les domaines suivants : législation et compétence ; autorégulation, corégulation et régulation par l'État ; discours inspiré par la haine sur l'Internet ; enseignement et développement des connaissances sur l'Internet ; accès aux réseaux et à l'information ; et futurs défis de la société de l'information.

Source : deuxième Conférence de l'OSCE sur l'Internet tenue à Amsterdam, les 27 et 28 août 2004

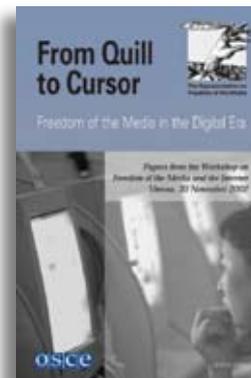


Spreading the Word on the Internet

Septembre 2003, 226 pages. Publié sous la direction de Christiane Hardy et de Christian Möller

Articles sur la situation en ce qui concerne la liberté des médias et de l'Internet dans la région de l'OSCE ; régulation des réseaux décentralisés ; cadre technique et économique ; liberté des médias sur l'Internet ; et garantie de la liberté des médias sur l'Internet dans la région de l'OSCE.

Source : première Conférence de l'OSCE sur l'Internet tenue à Amsterdam, les 13 et 14 juin 2003



From Quill to Cursor : Freedom of the Media in the Digital Era

Janvier 2003, 118 pages

Série d'articles rédigés par des experts sur le thème de la liberté des médias à l'ère numérique.

Source : Atelier sur la liberté des médias et de l'Internet, Vienne, 30 novembre 2002

www.osce.org/fom/publications

Maintenant disponible : Le Guide pratique de l'autorégulation des médias

Avril 2008, 100 pages. Anglais, français et russe. Dirigé par Adeline Hulin et Jon Smith, publié par Miklós Haraszti, Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias. Financé par les Gouvernements français, allemand et irlandais.

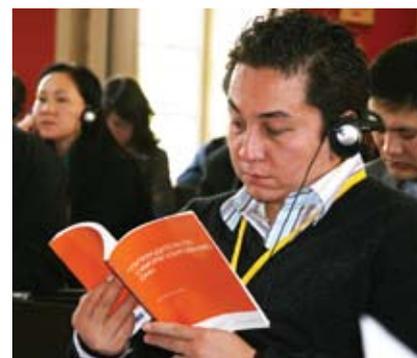
Quelles devraient être les directives déontologiques pour les reportages sur le terrorisme ? À quel type de sanctions une instance d'autorégulation devrait-elle recourir ? Quels défis l'Internet pose-t-il pour l'autorégulation des médias ? Quelles sont les tâches d'un conseil de presse ? Quels sont les critères de recrutement d'un médiateur ?

Des experts et membres réputés de la profession répondent de façon claire et concise à ces questions et à d'autres dans *Le Guide pratique de l'autorégulation des médias*, dernière publication en date du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias.

Le Guide explique les mérites de l'autorégulation des médias et comment établir un code de déontologie des journalistes, des instances d'autorégulation, un conseil de presse et un poste de médiateur. Des études de cas décrivent comment des instances d'autorégulation ont réglé des plaintes allant de l'atteinte à la vie privée à une inexactitude sur un site Web.

Présentant la publication lors du Forum régional eurasiatique pour le développement des médias qui s'est tenu à Paris à la mi-avril, le « chien de garde » des médias de l'OSCE Miklós Haraszti a déclaré : « J'espère que ce guide pratique encouragera le développement de mécanismes d'autorégulation des médias, haussera la qualité et les normes du journalisme et contribuera ainsi à améliorer la liberté des médias. »

Il a cependant appelé l'attention sur le fait que la retenue des journalistes devait être précédée et accompagnée de retenue de la part des gouvernements lorsqu'ils s'occupent de questions relatives aux médias. C'est la raison pour laquelle ce guide est destiné non seulement aux journalistes, aux rédacteurs, aux éditeurs et aux étudiants en journalisme, mais aussi aux représentants de gouvernements.



Paris, le 17 avril. Le *Guide pratique de l'autorégulation des médias* a été lancé dans le cadre du Forum régional eurasiatique pour le développement des médias, qui a réuni 130 participants.

Fermeture et achèvement des activités

Mission en Croatie, 1996-2007



Rnjak, au sud de Karlovac.

Mirko L. (ci-dessus sur une photo prise en 2006) et sa famille jouissent désormais du confort de leur maison remise en état. Avec le soutien du Bureau extérieur de l'OSCE de Karlovac, ils ont réussi à obtenir des fonds de l'État pour la reconstruction.

PAR TODD BECKER

Lorsqu'on m'a demandé de devenir chef principal adjoint de la Mission de l'OSCE en Croatie en septembre 2000, on m'a dit que la Mission allait fermer, probablement dans un délai d'un an et, peut-être, dans les neuf mois. Au moment où j'ai quitté Zagreb, près de huit ans plus tard, une petite présence de l'OSCE demeurait sur place pour régler les dernières questions. Voilà ce que c'est que de faire des pronostics !

Fermer la Mission, comme la suite l'a montré, impliquait bien plus que d'amener le Gouvernement à souscrire à toute une série d'engagements et d'accords. Ces derniers devaient être mis en œuvre, ce qui nécessitait d'aménager les lois, les institutions et les pratiques croates et de repenser la façon dont les Croates allaient s'employer à édifier une société transparente et démocratique fondée sur l'état de droit.

Pour une raison ou pour une autre, les délégations et les capitales pensaient que cela pouvait se faire du jour au lendemain. Ceux d'entre nous qui travaillent sur le terrain, aussi bien les

Croates que le personnel international, savent par expérience que ces changements reposent sur des processus complexes et, par définition, les processus demandent du temps. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être en mesure de soutenir la Croatie et ses citoyens à ce moment crucial de leur histoire.

Lorsque j'ai commencé à travailler sous la conduite du chef de Mission d'alors, Bernard Poncet, je n'ai pas tardé à me rendre compte que la Mission et le Gouvernement étaient en complet désaccord sur ce qu'il convenait exactement de faire. Renforcer la confiance entre les « étrangers » – comme nous percevaient la plupart des Croates – et le Gouvernement, qui souhaitait tout faire par lui-même, même s'il ne se rendait pas toujours pleinement compte de ce que ce « tout » impliquait, a pris du temps.

Des mois de discussions discrètes menées avec des fonctionnaires partisans de la réforme au sein du Ministère des affaires étrangères et du Bureau du Premier Ministre, avec le ferme soutien des présidences belge et espagnole de l'Union européenne, du Bureau de l'ONU et d'une ambassade bilatérale clef à Zagreb, ont permis à la Mission d'élaborer un document définissant six



OSCE/CHRISTA E. KALINSKI-BECKER

Zagreb, le 8 décembre 2007.

Le Premier Ministre Ivo Sanader (à droite) remet à l'Ambassadeur Becker (à gauche) le Prix des droits de l'homme du Comité Helsinki croate pour avoir « œuvré inlassablement, sept années durant, en sa qualité de haut fonctionnaire, en faveur de la protection des droits de l'homme en Croatie »

domaines dans lesquels le Gouvernement et la Mission ont estimé qu'ils *pouvaient et devaient* prendre des mesures communes.

C'était à la fin de 2001. À ce stade, les effectifs de la Mission étaient d'environ 500 personnes recrutées sur le plan national et de 128 personnes recrutées sur le plan international réparties sur une quinzaine de sites.

Dès cet instant, les progrès dans l'exécution du mandat, progrès qui étaient lents dans un premier temps et parfois hésitants, mais en tout état de cause réguliers, n'allaient plus s'arrêter. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que la Mission a réellement commencé à « fermer ». Dans un premier temps, nous avons consolidé les bureaux subsidiaires et les bureaux extérieurs de l'OSCE et clôturé des activités dès que des tâches avaient été menées à bien. Ensuite, nous avons réduit les effectifs et, sur ma recommandation, commencé à promouvoir des administrateurs nationaux afin de leur confier davantage de responsabilités dans le cadre du travail de la Mission.

Sous Peter Semneby, qui était chef de Mission de 2002 à 2005, nous avons élaboré un plan d'action axé sur les résultats afin d'atteindre nos objectifs. Ce plan s'est avéré particulièrement précieux pour rallier les futurs dirigeants du Gouvernement aux idées de la Mission.

À la suite des élections législatives en 2003, la coopération entre le Gouvernement et la Mission a été transformée en un « partenariat » actif. La « façon de concevoir les choses », que j'avais trouvée inadéquate en 2000, avait commencé à évoluer. Chaque année, lors des auditions à Vienne sur notre rapport d'activités et sur le budget, le chef de Mission et moi-même pouvions faire état de progrès satisfaisants dans l'exécution de notre mandat. Le « désengagement », processus en cours devant aboutir à la fermeture, s'est traduit par moins d'argent pour moins de membres du personnel et moins de bureaux.

Avec l'entrée en fonction de l'actuel chef de mission, Jorge Fuentes, à la mi-2005, le partenariat s'est institutionnalisé. Le processus organisé et

systématique de règlement des problèmes que nous avons proposé au Gouvernement fin 2001 était devenu une réalité. Les portes de la Mission ont été ouvertes aux principales personnalités politiques du pays, le Président et le Premier Ministre participant aux réunions en début de journée avec le personnel de l'OSCE.

Parallèlement à cela, la Mission et le Gouvernement ont mis en place un mécanisme de consultations politiques avec le Premier Ministre et — dans le cadre de réunions mensuelles — le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la justice et le Ministre responsable des questions relatives au retour des réfugiés. En 2006, le travail de la « plate-forme », comme le mécanisme a été surnommé par la suite, a permis à la Mission de s'acquitter de son mandat dans ses aspects relatifs aux élections, aux médias, à la police et à la société civile et a sensiblement réduit nos tâches liées au retour et à l'intégration des réfugiés ainsi qu'à l'état de droit.

Tous ces développements ont rendu possible la clôture officielle de la Mission à la fin de 2007 et la création d'un « Bureau de l'OSCE à Zagreb » en 2008 pour s'occuper des questions en suspens concernant le logement des réfugiés et l'observation des procès pour crimes de guerre. Mais parvenir à ce tournant positif a demandé du temps – du temps pour permettre au Gouvernement et à l'OSCE de mieux comprendre et apprécier les besoins et les perspectives réciproques, du temps pour le climat politique d'évoluer, et du temps pour les processus démocratiques d'aboutir à des lois et à des procédures améliorées ainsi qu'aux nouvelles institutions nécessaires pour réaliser les objectifs communs du Gouvernement et de l'OSCE.

Pour moi, clôturer les activités de la Mission en Croatie a consisté non pas à « fermer », mais à « parachever ». Tandis que le pays approchait de la fin des tâches qu'il s'était fixées, la Mission achevait progressivement son rôle.

Lorsque j'ai quitté Zagreb en janvier 2008, le Bureau avait encore un important travail à faire. Je n'ai aucun doute, cependant, que si l'OSCE et le Gouvernement continuent de travailler avec autant de diligence qu'ils l'ont fait jusqu'à présent, les questions encore inscrites à leur ordre du jour commun peuvent être réglées à leur satisfaction mutuelle. Ce n'est qu'alors que l'on pourra affirmer que l'OSCE a mené à bien sa mission en Croatie.

L'Ambassadeur Todd Becker a été diplomate américain pendant 34 ans avant d'être détaché auprès de la Mission de l'OSCE en l'an 2000. Il est actuellement affecté pour une courte durée au Bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. Il prévoit d'enseigner dans des organisations s'occupant du règlement des conflits aux États-Unis et de travailler avec ces dernières.

Passer à autre chose

Knin : microcosme des défis de l'OSCE en Croatie

PAR MOMIR VUKMIROVIĆ

Je ne vois pas de meilleur moyen de retracer les 12 ans de présence de l'OSCE en Croatie que de mettre l'accent sur ma ville natale, Knin, qui, au plus fort des activités de l'Organisation dans le pays, à la fin des années 1990, accueillait une de ses 17 opérations de terrain. Avec ceux de Vukovar et de Sisak, le Bureau de Knin a également été jusqu'en 2004 un important centre régional, ce qui impliquait d'assurer la coordination de plusieurs autres bureaux plus petits.

Qu'on le veuille ou non, en dépit de sa beauté pittoresque, Knin servira à jamais de rappel obsédant du passé tragique de mon pays. Petite ville charmante de l'arrière-pays dalmate située à proximité de la frontière bosniaque à quelques 50 kilomètres de la côte, Knin était le centre administratif et la capitale de la « Republika Srpska Krajina », république rebelle autoproclamée, de 1991 à 1995.

Quatre vingt-dix pour cent des 40 000 habitants de Knin étaient des Serbes. Aujourd'hui, la proportion de Serbes est de 20 %, et les 80 % restants sont Croates. Environ 70 % des Croates sont des réfugiés du conflit en Bosnie voisine ou ont été déplacés d'autres parties de la Croatie, tandis que 10 % sont des rapatriés.

Lorsque l'OSCE a ouvert un centre extérieur à Knin en 1996, peu après que la Mission eût inauguré son siège à Zagreb plus tôt dans l'année, le processus de réinstallation battait son plein. Quelques années plus tard, j'allais faire partie de ces efforts et rejoindre l'organisation internationale la plus importante et la plus visible en ville.

L'une de nos principales responsabilités consistait à aider les autorités locales à instaurer les conditions qui allaient faciliter le rapatriement des anciens résidents serbes, ce qui a soulevé le problème complexe de la restitution aux Serbes de biens leur appartenant qui étaient occupés par des réfugiés et des rapatriés, pour la plupart des Croates de Bosnie. Comme il fallait s'y attendre, ni les habitants ni les fonctionnaires locaux ne voyaient d'un bon œil les efforts de l'OSCE visant à restituer environ un millier de résidences privées à leurs propriétaires légitimes. En fait, les fonctionnaires ont refusé purement et simplement tout contact avec l'OSCE.

Il y avait également un monde de différence entre la façon dont les autorités envisageaient l'exécution du mandat de l'OSCE : les représentants du gouvernement central étaient désireux d'agir rapidement, tandis que leurs homologues locaux ou régionaux donnaient souvent l'impression de traîner des pieds.

Cela ne nous a pas laissé d'autre choix que de consacrer



Pour aider à nourrir les siens, Slaven K. fait pousser des fruits et des légumes dans son jardin à Knin. La famille est revenue en Serbie il y a de cela quelques années. Photo: OSCE/Ivor Prickett

l'essentiel de nos énergies initiales à bâtir une relation positive avec nos hôtes et à jeter les premières bases de notre action future. Pendant un bon bout de temps, l'observation de la situation des droits de l'homme à Knin et l'établissement de rapports à ce sujet ont constitué les seules activités majeures que nous pouvions effectuer.

Mais d'autres obstacles nous barraient également la route, dont certains de notre propre fait. Les agents de l'OSCE négligeaient ou oubliaient souvent un principe essentiel du travail d'observation, à savoir saluer publiquement les développements positifs et rendre hommage à ceux qui le méritent.

La récupération d'une maison, par exemple, ou la réintroduction de l'électricité dans un hameau étaient souvent considérées comme des événements trop insignifiants pour faire l'objet ne fût-ce que d'un remerciement à nos partenaires locaux. Loin d'apprécier ces triomphes, aussi modestes qu'ils pouvaient l'être, nous évaluions tout d'un œil critique.

En fin de compte, nous avons tiré les enseignements qui s'imposaient. Dès que nous avons arrêté de nous montrer critiques à l'égard des fonctionnaires locaux, leur attitude non coopérative a commencé à changer et notre relation s'est améliorée – d'abord lentement, mais de plus en plus rapidement par la suite. Il s'agissait manifestement là d'un chaînon manquant qui était indispensable pour nous permettre d'apporter une contribution bien nécessaire à notre mandat.

Les réformes dans les secteurs des médias et de la police ont été les premières à enregistrer des progrès. Finalement, les fonctionnaires locaux se sont également rangés à l'avis selon lequel il était utile d'avoir la société civile de leur côté ; ils ont commencé à soutenir financièrement un réseau bien établi d'ONG afin de se les adjoindre en tant que partenaires dans le domaine de la gouvernance.

Avec l'adoption d'une nouvelle législation en faveur de la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées, le travail des bureaux régionaux du Gouvernement pour les rapatriés et les réfugiés a commencé, ce qui a amélioré la situation des groupes minoritaires. En fait, je me rappelle que, début 2006, un Serbe a été élu troisième maire adjoint dans une ville que les Serbes avaient complètement abandonnée seulement dix ans auparavant.

Alors que nos activités à Knin entraient dans leur phase finale, nous avons trouvé intéressant d'enregistrer des réactions variées. Si la plupart des rapatriés membres de minorités

et des ONG s'occupant de questions juridiques et de droits de l'homme souhaitaient nous voir rester sur place, les responsables politiques considéraient notre départ imminent comme étant le résultat logique de notre coopération mutuelle et il constituait de ce fait une source de fierté et de satisfaction.

En raison de l'esprit de partenariat qui avait été patiemment forgé de part et d'autre, la fermeture effective du Bureau extérieur de Knin, le 31 décembre 2007, a constitué un agréable événement au cours duquel le maire et d'autres fonctionnaires ont publiquement exprimé leur appréciation à l'OSCE pour le rôle déterminant qu'elle avait joué dans l'apaisement et la réconciliation de la ville.

Et qu'en est-il de la plus importante ressource de la Mission de l'OSCE, à savoir les membres de son personnel national et international ? Certains ont pris le chemin d'autres missions de l'OSCE et d'autres organisations internationales, tandis que d'autres ont tout simplement décidé que le moment était venu de rentrer chez eux. La plupart des membres du personnel local — les Serbes comme les Croates — ont choisi de continuer d'apporter leur pierre à l'édifice dans leur propre pays et exercent une activité rémunérée dans divers secteurs.

Où que nous soyons, nous pouvons tous être certains que nous avons contribué à faire des villes, des bourgades et des villages croates des endroits où la vie est devenue plus agréable, où le respect pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la démocratie et l'état de droit règnent en maître, et où le concept global de sécurité de l'OSCE a aidé le pays à se rapprocher d'une adhésion en tant que 28^{ème} État membre de l'Union européenne.

Né à Knin, Momir Vukmirović a rejoint l'OSCE en 1999 et a été chef du Bureau extérieur de Knin de 2005 jusqu'à sa fermeture en 2007. En tant qu'administrateur national de programme auprès du Bureau de l'OSCE à Zagreb, il est désormais chargé de faire rapport sur les progrès accomplis dans le cadre du programme d'aide au logement pour les anciens titulaires de droits d'occupation.



OSCE/DORJAN KLASNIC



OSCE/DORJAN KLASNIC

Bureau de l'OSCE à Zagreb

L'Ambassadeur Jorge Fuentes (au centre à gauche), chef du Bureau de l'OSCE à Zagreb, et Enrique Horcajada, chef de l'Unité exécutive, en compagnie de quelques uns des 34 membres de l'équipe (neuf personnes recrutées sur le plan international et 25 sur le plan national). Le Bureau se compose de deux unités opérationnelles qui travaillent sur les questions en suspens liées aux poursuites pour crimes de guerre et aux programmes d'aide au logement.

Florijana Andraseca 14
10000 Zagreb
Croacia

www.osce.org/zagreb



PRÉSIDENCE FINLANDAISE 2008

« Et puis ils furent cinq »

Le premier « Quintette » de Présidences vise haut

PAR SONYA YEE ET PATRICIA N. SUTTER

En tant que lieu de naissance de l'OSCE, Helsinki a offert un cadre approprié pour des entretiens sur les perspectives de l'Organisation, à mi-chemin de la Présidence finlandaise. Les 1er et 2 juin, les ministres des affaires étrangères et les envoyés spéciaux des cinq pays qui ont assumé ou qui assumeront la Présidence de l'OSCE à tour de rôle entre 2007 et 2011 se sont réunis pour la première fois en tant que « Quintette », à l'invitation du Président en exercice, le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb.

À la réunion du Conseil ministériel tenue à Madrid en novembre 2007, les 56 États participants sont convenus qu'après le mandat de la Finlande en 2008, la Présidence de l'OSCE serait assumée par la Grèce en 2009, par le Kazakhstan en 2010 et par la Lituanie en 2011. Cette décision a constitué le premier exemple dans l'histoire de l'OSCE où sa Présidence a été officiellement assignée quatre ans à l'avance.

« La Finlande souhaitait profiter de ce moment propice pour réunir le tout premier Quintette de Présidences en vue d'accroître la coordination, la cohérence et la continuité dans le travail de l'OSCE, » a déclaré M. Stubb. « Nous nous efforçons de créer ici quelque chose de nouveau. Cela pourrait constituer un moyen de définir des tâches plus concrètes pour l'Organisation. »

Les participants à la réunion étaient le Ministre kazakh des affaires étrangères Marat Tazhin, le Ministre lituanien des affaires étrangères Petras Vaitiekunas, le Secrétaire d'État Angel Lossada représentant la Présidence espagnole de 2007 et l'Envoyé spécial Christos Zacharakis représentant la future Présidence grecque.

Le Secrétaire général de l'OSCE Marc Perrin de Brichambaut et la Représentante spéciale pour la lutte contre la traite des êtres humains Eva Biaudet ont donné un aperçu des derniers développements dans les activités de l'Organisation. Goran Lennmarker, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a également assisté à la réunion à l'invitation du Président en exercice.

Cette réunion informelle a commencé par un dîner détendu au restaurant Sundmans Krog sur le front de port d'Helsinki. Après avoir salué ses hôtes, M. Stubb a lancé un débat sur les domaines prioritaires communs allant de la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan.

Souhaitant la bienvenue au groupe le lendemain, le Président finlandais Tarja Halonen a souligné l'importance de l'approche globale de l'Organisation en matière de sécurité et son caractère inclusif ainsi que la nécessité de se pencher sur le sort de la population rom dans l'espace de l'OSCE.

De fait, au cours des débats, le Quintette a réaffirmé son engagement en faveur de l'approche globale, qui étaye trois domaines d'activités distincts : le renforcement de la coopération politico-militaire, la promotion d'une meilleure gouvernance économique et environnementale et le soutien aux droits de l'homme et aux institutions démocratiques.

Le Quintette est convenu de l'importance d'une planification pluriannuelle pour renforcer la cohérence des activités de l'Organisation. Les domaines prioritaires étaient notamment les suivants : engagements de l'OSCE avec l'Afghanistan, sécurité et gestion des frontières, lutte contre le terrorisme, stocks d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles, tolérance et non-discrimination, parité des sexes, défis économiques

Helsinki, 2 juin 2008. De gauche à droite : Angel Lossada, Secrétaire d'État représentant la Présidence espagnole, Petras Vaitiekunas, Ministre lituanien des affaires étrangères, Alexander Stubb, Président en exercice et Ministre finlandais des affaires étrangères, Marat Tazhin, Ministre kazakh des affaires étrangères, et Christos Zacharakis, Envoyé spécial représentant la Présidence grecque.

Photo : Ministère finlandais des affaires étrangères/Petri Krook



OSCE/ITARI VUOKKO

Helsinki, 2 juin. Déploiement des drapeaux de l'Espagne, de la Grèce, de la Finlande, du Kazakhstan et de la Lituanie (de gauche à droite) lors d'une réunion informelle de représentants du « Quintette » de l'OSCE.

et environnementaux, lutte contre la traite des êtres humains et intensification du dialogue avec les partenaires pour la coopération.

Le Quintette a également insisté sur le rôle vital de l'Organisation dans la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit et a annoncé son intention de redoubler d'efforts pour régler les conflits enlisés dans l'espace de l'OSCE.

À l'issue des entretiens que le Quintette a eus dans le cadre splendide de la Salle des banquets du Gouvernement datant du XIX^e siècle sur l'Esplanade d'Helsinki, il était évident pour les cinq parties que la nouvelle formule constituait un outil précieux. Elles poursuivront leurs entretiens en marge de la réunion du Conseil ministériel qui aura lieu à Helsinki les 4 et 5 décembre.

« Nous pensons que cet instrument *sera et pourra être* maintenu dans les années à venir », a déclaré le Secrétaire d'État espagnol Angel Lossada, en notant que des tâches prioritaires comme la lutte contre le terrorisme et la promotion des questions de parité des sexes n'étaient pas censées être menées à bonne fin sous une seule présidence. « Nous sommes très fiers que la décision ministérielle [sur la série de présidences] ait été prise à Madrid ».

Qualifiant la collaboration à long terme entre cinq présidences de « sans précédent », Marat Tazhin, Ministre kazakh des affaires étrangères, a déclaré que l'initiative finlandaise était conforme à l'esprit de l'OSCE et avait été lancée à un tournant de son histoire. Le moment était venu de trouver « des moyens et mécanismes nouveaux » pour s'attaquer à ces problèmes bien connus.

M. Tazhin a dit néanmoins que « le changement et les possibilités » étaient là, comme dans le cas des activités maintenant en cours de l'OSCE relatives aux problèmes de gestion des frontières intéressant l'Afghanistan et ses voisins, ainsi que d'autres pays. Après tout, a-t-il déclaré, bien que « l'Afghanistan soit très loin d'Helsinki », des questions telles que

le trafic de drogue posaient aussi de sérieux problèmes pour l'Europe.

Lors d'une conférence de presse, le Président en exercice a déclaré que les résultats positifs et constructifs de la réunion étaient encourageants et que les États participants seraient en mesure, grâce aux travaux du Quintette, de publier une déclaration politique à la réunion du Conseil ministériel prévue à Helsinki. La dernière en date a été publiée à Porto à la fin de la Présidence portugaise en 2002 ; depuis, les efforts faits par les présidences successives pour proposer une déclaration ont échoué faute d'un consensus entre les États participants.

Une déclaration d'Helsinki constituait un objectif ambitieux, a dit M. Stubb, mais le Quintette était suffisamment divers sur le plan géographique pour permettre une division des tâches. En outre, a-t-il ajouté, « le moment est venu pour l'OSCE de créer des solutions propres à développer considérablement les activités de l'Organisation ». Il a noté que le pouvoir avait récemment changé de mains ou en changerait sous peu dans beaucoup d'États participants importants de l'OSCE.

Quelques heures après la rencontre du Quintette avec la presse, Alexander Stubb, qui n'est Ministre des affaires étrangères que depuis avril, s'est rendu à Douchanbé, au Tadjikistan, à l'occasion d'une tournée en Asie centrale qui le conduira également à Tachkent, en Ouzbékistan, et à Achgabat, au Turkménistan — et qui sera suivie d'une visite dans les capitales kirghize et kazakhe en juillet.

« Cela illustre la diversité de l'espace de l'OSCE et de ses tâches » a-t-il dit, « et montre que la Présidence s'efforce de couvrir autant de terrain que possible. »

Sonya Yee est Attachée de presse et d'information au Secrétariat de l'OSCE. Patricia N. Sutter est responsable de la rédaction du Magazine de l'OSCE.

Faites connaissance avec Alexander Stubb, Ministre finlandais des affaires étrangères

Depuis le 4 avril 2008 : Ministre finlandais des affaires étrangères
 2004– mars 2008 : Membre du Parlement européen
 2003–2004 : Conseiller, Représentation permanente de la Finlande auprès de l'UE, Bruxelles
 2001–2003 : Conseiller auprès du Président de la Commission européenne, Romano Prodi, et membre de l'Équipe spéciale de la Commission sur la Convention, Bruxelles
 2000 : professeur au Collège de l'Europe, Bruges
 1999–2001 : Conseiller, Représentation permanente de la Finlande auprès de l'UE, Bruxelles
 1997–1998 : Chercheur pour le compte de l'Académie finlandaise, London School of Economics
 1997 : Chroniqueur pour diverses publications
 1995–1997 : Conseiller au Ministère des affaires étrangères

M. Stubb est diplômé de la London School of Economics (Doctorat, 1999), du Collège de l'Europe, à Bruges (Maîtrise, 1994) et de l'Université Furman en Caroline du Sud, aux États-Unis (Licence, 1993). Il est titulaire d'un Diplôme de langue et civilisation françaises de l'Université de la Sorbonne à Paris (1995). Il a publié neuf ouvrages et de nombreux articles universitaires sur l'UE.



MINISTÈRE FINLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES/RANO HEINONEN

Conférence simulée de l'OSCE pour une robuste « génération d'Helsinki »

PAR ANNE MARTE AMBLE

« La démocratie n'est pas donnée. Nous devons la façonner ».
– un participant à la Conférence simulée de l'OSCE

Les États-Unis se préparent à jouer à l'Arménie, laquelle, à son tour, se réjouit à la perspective de jouer à l'Autriche. La Fédération de Russie jouera le rôle de la Norvège, qui se mettra à la place du Tadjikistan. Et, par un singulier hasard, le Canada et le Kazakhstan découvriront ce que cela fait de se mettre à la place l'un de l'autre.

Tels sont seulement quelques-uns des rôles nationaux intéressants qui ont été attribués officiellement aux 110 étudiants de 30 États participants de l'OSCE lorsqu'ils convergeront vers Vienne pour la toute première Conférence simulée de l'OSCE prévue du 5 au 7 juillet.

Les rôles ont été fixés par un tirage au sort qu'ont effectué des ambassadeurs et des représentants de 30 délégations auprès de l'OSCE réunis mi-mai à la Hofburg par le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut.

Agitania, Tramanstan, Tristan, Thulé et Kalovina – États participants fictifs de l'OSCE – partageront le devant de la scène, ce qui portera à 35 le nombre total de pays représentés chacun par une équipe de trois étudiants.

« Depuis quelque temps déjà, l'OSCE était désireuse d'inculquer ses valeurs de dialogue et de consensus à des jeunes dans un cadre qui soit aussi authentique que possible », dit Virginie Coulloudon, Porte-parole adjointe du Secrétariat. « Maintenant, le projet s'est finalement concrétisé, et ce grâce à 30 délégations nationales enthousiastes et à un réseau de volontaires au Secrétariat, dans les opérations de terrain et dans les institutions de l'OSCE, la Section de la presse et de l'information assurant la coordination ».

Les participants, âgés de 16 à 20 ans, sont nés à peu près au même moment que de nombreux États participants de l'OSCE, après la chute du mur de Berlin. Ils exploreront des solutions créatives en négociant prudemment leur chemin à travers trois situations de crise réalistes : lutte contre le recours à l'Internet par des terroristes, gestion des ressources en eau partagées et protection des enfants roms et sintis afin qu'ils ne deviennent pas la proie de trafiquants.

Afin de tester leurs qualités de négociateurs et de les familiariser avec l'OSCE avant la réunion de juillet, les participants potentiels ont joué trois scénarios dans leurs salles de classe. Quelque 70 écoles de l'ensemble de l'espace de l'OSCE, de Reykjavik en

Islande à Kurganteppa au Tadjikistan, ce sont immergées dans des exercices de prévention et de résolution de conflit axés sur l'endiguement du trafic d'armes légères et de petit calibre, la dépollution après un déversement d'hydrocarbures et la protection de la liberté des médias et des droits des minorités.

« La recherche d'un consensus dans ces trois domaines a été fascinante et nous a donné une idée des outils que nous devons appliquer à la formation ou – plutôt à la transformation – de notre pays, » a déclaré un étudiant en Arménie. « Si, à la Conférence simulée de l'OSCE, chacun aborde les problèmes dans le même esprit de coopération, nous aurons de meilleures chances de façonner un monde plus démocratique ».

« Le jeu de rôle nous a fait prendre conscience de la complexité des négociations entre deux pays aux intérêts divergents, » ont dit des étudiants de Sciences Po, l'Institut d'études politiques de Paris. « Il nous a aussi donné une première impression des défis auxquels l'OSCE et ses opérations de terrain sont confrontées ».

Se réjouissant à la perspective de jouer un rôle à la table de négociations à Vienne, un étudiant kirghize a dit ceci : « rencontrer des jeunes de nombreux pays élargira sûrement ma vision du monde et m'aidera à découvrir nos valeurs partagées. J'espère recueillir des idées nouvelles et les mettre en pratique ici chez moi ».

Chacune des 30 délégations participantes a pris une part active à l'élaboration des scénarios détaillés qui seront joués. L'Autriche, les États-Unis, la Finlande, la France, le Liechtenstein, la Norvège et les Pays-Bas ont appuyé financièrement cette initiative novatrice.

Après des négociations probablement ardues et délicates autour de la table, dans les couloirs et dans les cafétérias de la Hofburg, la Conférence simulée de l'OSCE s'achèvera par la simulation d'une séance du Conseil permanent le 7 juillet.

« Elle se tiendra exactement 35 ans jour pour jour après l'achèvement, par 35 pays, de la première étape de la Conférence sur la sécurité et la coopération à Helsinki, le 7 juillet 1973, » a dit Virginie Coulloudon. « C'est une coïncidence remarquable et de bonne augure pour la génération d'Helsinki ».

www.modelosce.org

Anne Marte Amble fait fonction de consultante pour le projet « L'OSCE mise en scène »



Hofburg, 13 mai. Lors du tirage au sort, l'Ambassadrice des Pays-Bas Ida van Veldhuizen-Rothenbücher découvre que son pays – qui sera joué par la Serbie – assumera le rôle de la Turquie à la Conférence simulée de l'OSCE.



Hofburg, 15 février. Micky Kroell et l'Ambassadeur de Finlande Antti Turunen annoncent les heureux gagnants à la tombola du bal de charité de l'OSCE. Cette année, la Présidence finlandaise a offert des prix alléchants allant de téléphones mobiles Nokia à des croisières de la Silja Line et de la Viking Line et à un billet aller-retour Vienne-Helsinki sur Finnair.

Photos du bal avec l'aimable autorisation de *Fotoatelier Doris Kucera*. www.doriskucera.at

Danse et diplomatie pour une noble cause

PAR PATRICIA N. SUTTER

Pour la plupart des membres du personnel de l'OSCE et des délégations nationales, le bal annuel de l'OSCE, c'est danser en robe tourbillonnante et en smoking élégant et, pendant une nuit au moins, participer à la fascination d'un bal viennois traditionnel. Or, à l'insu de beaucoup, cette manifestation a des incidences sur la vie de déshérités dans l'ensemble de la région de l'OSCE.

« À l'origine, nous faisons don des recettes procurées par la vente des billets à des œuvres de bienfaisance autrichiennes, » dit Micky Kroell, qui travaille au Service des conférences. « C'est sans doute vers 1996 que nous nous sommes dits : pourquoi ne pas soutenir de petits projets dans des pays de l'OSCE où nos propres collègues sur le terrain peuvent nous conseiller au sujet des besoins les plus criants et, en outre, nous donner l'assurance que l'argent sera dépensé judicieusement ? »

Mme Kroell organise le bal, qui se tient dans les salles impériales aux ornements somptueux de la Hofburg, depuis 1994, soit un an avant que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ne devienne l'OSCE.

« À l'époque, environ 500 personnes y assistaient ; cette année, ce chiffre a doublé, » dit-elle. « Comparé aux autres festivités qui se déroulent à Vienne durant la saison des bals, la nôtre est petite, sobre et confortable – mais cela fait partie de son charme ».

Quelque 17 bals de l'OSCE plus tard, dont 14 ont été coordonnés par elle, Mme Kroell a jugé qu'il était grand temps que cette tradition annuelle, qui a eu lieu cette année le 15 février, soit baptisée officiellement « Bal de charité de l'OSCE ». « Cela permet d'obtenir plus aisément des parrainages, » dit-elle. Parmi ses fidèles parrains figurent le Centre des congrès de la Hofburg, l'Hôtel Intercontinental de Vienne et Roemerquelle.

Le Ladies Orchestra au bal de l'OSCE en 2007.



Souhaitant la bienvenue aux participants au bal de cette année, le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut leur a rappelé que le bal annuel avait permis jusqu'ici de recueillir au total environ 230 000 euros, dont la majeure partie était allée aux plus vulnérables dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE, et notamment à ceux qui souffraient d'hivers particulièrement rudes.

Les activités de terrain à appuyer sont loin d'être choisies au hasard, explique Sean McGreevy, de l'Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation du Secrétariat, qui supervise les demandes d'aide charitable.

« Une fois comptées les recettes de chaque bal de charité, le Secrétaire général choisit des thèmes ou des causes spéciales qui méritent à son avis d'être soutenus, » dit-il. « Le Directeur du Centre de prévention des conflits invite alors les opérations de terrain de l'OSCE à présenter des propositions. Il n'y a pas de critères de sélection préétablis, mais nous recherchons des micro-activités qui ont un aspect humanitaire important et se distinguent des activités quotidiennes de l'Organisation ».

La plupart des années, le but est de soutenir autant de nobles causes que possible, en sorte que l'on encourage à présenter des demandes ne comportant pas de dépenses supérieures à 5 000 euros.

En 2006, le Secrétaire général a lancé un appel pour des projets axés sur la lutte contre la traite. Les années précédentes, des dons ont été accordés en faveur des secours humanitaires après le tremblement de terre survenu à Tbilissi, la tragédie de l'école de Beslan et le Tsunami asiatique, qui a touché la Thaïlande, partenaire asiatique pour la coopération.

Le processus de sélection et les procédures administratives sont aussi peu bureaucratiques que possible. Les fonds sont décaissés directement en faveur des projets retenus par l'intermédiaire des opérations de terrain de l'OSCE. « Tout ce dont nous avons besoin, c'est de rapports réalistes sur leur impact global », dit M. McGreevy.

L'an dernier, chaque opération de terrain ayant présenté des propositions a reçu des fonds pour un projet au moins, le montant total octroyé atteignant près de 70 000 euros. Les bénéficiaires allaient de bébés abandonnés en Albanie et de sans-abri à Bichkek à des écoliers dans la zone du

conflit entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud et de jeunes handicapés en Ouzbékistan.

« Cette aide peut paraître comme une goutte d'eau dans l'océan, mais vous seriez surpris de ce que l'on peut faire avec cet argent », dit un agent de l'OSCE à Skopje dont la proposition en faveur des enfants des rues a été approuvée.

Les projets décrits dans les pages qui suivent montrent que les initiatives locales favorisées par le bal de l'OSCE bénéficient habituellement de budgets très limités et sont gérées professionnellement par des ONG, des groupes civiques et des volontaires locaux qui cherchent à en assurer la pérennité.

Festsaal de la Hofburg. Des fleurs de Salerne, offertes par la délégation italienne, ont donné une touche spéciale à toutes les salles.



Une ligne de vie

Rompre le silence sur la violence familiale

Depuis qu'elle a ouvert ses portes aux victimes de violences familiales à Chisinau en 2004, la Refugiul Casa Marioarei – « Petite maison de Marie » – a offert un refuge provisoire et une assistance très diverse à des centaines de femmes et d'enfants moldaves. Elle a en outre conseillé beaucoup d'agresseurs, habituellement des hommes, et les a aidés à suivre une cure de désintoxication pour drogués ou alcooliques.

Mais le seul refuge de Moldavie pour les victimes de violences familiales était cruellement privé d'un outil vital pour toucher davantage de personnes, à savoir un service téléphonique fournissant des informations sérieuses en cas d'urgence, des services d'orientation et des conseils confidentiels.

Grâce à un don de près de 4 000 euros provenant des recettes du bal de l'OSCE, Casa Marioarei a vu ses vœux exaucés. Le 14 septembre 2006, cette ONG a inauguré le premier service d'assistance téléphonique aux victimes de violences domestiques, qui est accessible 24 heures sur 24 tout au long de l'année. La cérémonie d'inauguration a revêtu une signification particulière dans la mesure où elle a coïncidé avec le premier anniversaire du décès d'Antonina Lucinschi, fondatrice du refuge et épouse de l'ancien Président Petru Lucinschi, qui s'est déplacé spécialement pour l'occasion.

Ce service d'assistance couvrant tout le pays a répondu depuis à plus de 800 appels, émanant pour la plupart de femmes vivant dans des zones urbaines. « Les appels à l'aide désespérés étaient liés à un ensemble d'agressions morales et physiques de la part d'un conjoint ou d'un partenaire, » dit Tatiana Tofan, la première directrice du programme d'assistance téléphonique de la Casa Marioarei.

Cet apport de fonds inattendu a servi à financer l'achat et l'installation de matériel téléphonique et de matériel de bureau, une campagne de promotion du service d'assistance téléphonique et une table ronde consacrée à l'analyse de l'impact de ce service. Une équipe de quatre personnes, dont deux psychologues, a été formée. Ultérieurement, il faudra recruter des permanents supplémentaires et former des volontaires.

« Pour une personne enfermée dans le cercle vicieux de la violence familiale, composer le numéro de la ligne d'assistance constitue un premier pas décisif. La victime admet que ce qu'elle subit n'est pas normal, » dit Mme Tofan. « Après avoir donné

Affiche promotionnelle : « Si vous avez peur chez vous ou si votre partenaire vous bat, vous menace, vous harcèle physiquement ou moralement ou blesse vos enfants, appelez la ligne d'assistance. »



des conseils d'urgence par téléphone, nous encourageons nos interlocuteurs à tirer parti de nos services psychologiques, médicaux et juridiques. Les victimes peuvent également choisir de séjourner au refuge pendant 30 jours au maximum. Nous avons 25 lits pour les femmes et leurs enfants, avec tout le confort ».

D'après une enquête effectuée dans l'ensemble de la Moldavie en 2005, environ 40 % des femmes entre 16 et 35 ans ont signalé avoir été victimes de maltraitance ou de violence chez elles au moins une fois. Beaucoup pensent que cette estimation est en dessous de la vérité.

Judith Hale, Conseillère de la Mission de l'OSCE pour la lutte contre la traite et pour la parité des sexes, attribue cette mentalité à des structures traditionnellement hiérarchisées, où chacun se voit attribuer une position subordonnée ou dominante. La pauvreté et le chômage aggravent la situation, les victimes n'ayant pas d'autres choix que de se taire.

Heureusement, une grande partie de la société commence à prendre conscience de l'existence de la violence familiale et à comprendre qu'il s'agit d'un problème grave.

Avec le concours des autorités gouvernementales et d'un certain nombre de partenaires internationaux, dont l'OSCE, Casa Marioarei montre la voie, en aidant les victimes à se remettre de leur douleur et de leurs souffrances, à regagner leur estime de soi, à surmonter leur peur et leur honte et à découvrir leurs possibilités afin de repartir d'un bon pied.

Tatiana Tofan s'extasie que le refuge ait obtenu à nouveau cette année un don du bal de l'OSCE. « À partir de cet été, nous prévoyons de rendre les appels gratuits et nous espérons pouvoir continuer à faire fonctionner le service d'assistance pendant longtemps à l'avenir, » dit-elle.

En mars 2008, la Moldavie est entrée dans une ère nouvelle prometteuse lorsque le Président Vladimir Voronine a signé une loi instituant un cadre ambitieux conçu pour aider les familles de Moldavie à régler les problèmes complexes entourant la violence familiale. Ce problème a été défini juridiquement pour la première fois. La loi stipule que la violence à l'égard des femmes est une infraction et que les auteurs devront rendre des comptes.

« La Casa Marioarei représente un petit pas en avant pour donner aux familles moldaves le sentiment d'être en sécurité dans leur propre foyer, » dit Judith Hale. « En Moldavie, comme dans de nombreux pays, la traite et la violence familiales sont fortement liées entre elles, en sorte que les initiatives du refuge cadrent parfaitement avec les activités de la Mission de l'OSCE portant sur la lutte contre la traite et sur la parité des sexes ».

Informations communiquées par Antonia De Meo, ancienne administratrice principale chargée de la lutte contre la traite et des droits de l'homme à la Mission

Le groupe de musiciens de l'école Brakja Ramiz Hamid lors d'un concert organisé à l'intention de donateurs de l'OSCE



Jouer de la musique comme moyen apprécié de remonter le moral dans une école rom

Mako, 13 ans, a un aveu à faire. « Mes amies et moi nous nous rencontrons presque tous les jours pour jouer ensemble de magnifiques morceaux de musique. C'est la raison principale pour laquelle je viens à l'école, » dit-elle. « Je prévois de m'entraîner vraiment beaucoup et, lorsque je serai grande, qui sait, je pourrai peut-être gagner ma vie grâce à la musique. »

Ilmi, 14 ans, ajoute : « De nombreuses personnes dans ce pays ne savent pas grand-chose au sujet de la communauté rom. Nous sommes très fiers de notre musique et du rôle qu'elle joue dans nos vies. Grâce à elle, nous espérons qu'on nous comprendra mieux ».

« J'ai une mandoline, mais il lui manque deux cordes, elle devrait en avoir huit et il n'y en a que six », dit spontanément Nadire, 12 ans. « Notre professeur de musique nous a beaucoup appris et je veux apprendre à jouer encore mieux. »

Elle fait référence à Samir Mehmed, qui a obtenu son diplôme en musique classique de l'Académie de musique de Skopje et a consacré la décennie écoulée à enseigner la musique à l'école primaire Brakja Ramiz Hamid située dans la municipalité de Shuto Orizari.

Lorsqu'il n'est pas en classe, M. Mehmed porte toute son attention sur l'orchestre de l'école et ses 30 membres – 15 filles et 15 garçons – âgés de 10 à 15 ans. Au milieu des vitres brisées, des murs et des sols délabrés et des rares matériels didactiques de l'école, ses classes de musique et l'orchestre primé représentent un rayon d'espoir pour les 2 000 élèves de l'établissement, les inspirant à avoir confiance en eux.

« Tant d'autres enfants souhaiteraient apprendre à jouer de la musique et rejoindre le groupe s'ils le pouvaient, mais nous ne disposons malheureusement pas de suffisamment d'instruments, » dit M. Mehmed. « Les instruments doivent être

partagés et, de surcroît, la plupart d'entre eux sont vieux et ont besoin d'être réparés et entretenus. »

Mako, Ilmi et Nadire font partie des privilégiés. Ils ont été en mesure de poursuivre leurs leçons de musique grâce à une série d'instruments flambants neufs – une guitare basse acoustique, un synthétiseur et trois mandolines – acquis grâce à une contribution d'un montant de 1 000 euros provenant des recettes du bal de l'OSCE.

Shuto Orizari, dans les faubourgs de Skopje, accueille la concentration peut-être la plus importante au monde de Roms et se distingue par le fait d'être la seule municipalité à être administrée par un conseil de Roms. Plus de 66 % des quelque 22 000 habitants sont des Roms, dont certains réfugiés du conflit au Kosovo.

Récemment, 1 000 euros supplémentaires provenant du bal de l'OSCE ont été versés à un deuxième projet à l'intention des Roms à Skopje, également axé sur l'éducation, qui indubitablement conditionne l'amélioration des conditions de vie de la communauté et leur intégration dans la société ordinaire. Cette fois-ci, l'argent servira à enseigner la lecture, l'écriture et les mathématiques à 60 enfants âgés de 7 à 15 ans, qui sont en situation de décrochage scolaire. Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts plus généraux du campement de Topaana à Skopje pour améliorer sa situation, en coopération avec Sumnal, une ONG rom locale, et la Mission de l'OSCE à Skopje.

Informations communiquées par Giuseppina Grillo, administratrice principale de projet, et Kalina Lakinska, assistante de programme, à la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.

Des *babouchkas* attendent patiemment de recueillir les subsides mensuels qui leur sont envoyés par des parrains d'Europe, des États-Unis et du Kirghizistan.



OSCE/PETER VAN DER PUTTEN

Babouchkas esseulées Le réconfort d'étrangers

PAR AZAMAT ABABAKIROV

C'est une histoire qui n'est que trop familière désormais, mais à laquelle on donne rarement un visage humain. Au Kirghizistan, comme dans de nombreux ex-États soviétiques, les années de transition d'après l'indépendance s'avèrent économiquement et socialement difficiles pour les groupes les plus vulnérables de la population.

Les citoyens plus âgés du pays, dont beaucoup sont souffrants et n'ont pas de réseau familial vers lequel se tourner, figurent parmi les plus délaissés. Il s'agit pour la plupart de femmes. Ayant travaillé dur pendant toute leur existence, elles survivent à présent avec des pensions de retraite d'environ 1 000 soms (26 dollars), soit moins d'un dollar par jour.

La *Babushka Adoption Foundation*, une ONG, a été créée à point nommé par Markus Mueller en 1999, quelques années avant d'être nommé chef du Centre de l'OSCE à Bichkek, poste qu'il a occupé de la fin de 2003 au début de 2008.

« L'idée était de trouver des personnes qui étaient disposées à faire un don de 10 dollars par mois pour répondre aux besoins essentiels d'une

babouchka (grand-mère) ou d'un *dedouchka* (grand-père), » explique l'Ambassadeur Mueller, qui travaillait à l'époque pour l'Agence suisse de développement et de coopération.

« La Fondation a débuté avec huit *babouchkas* et deux employés. Et aujourd'hui, m'a-t-on dit, près de 750 personnes du monde entier, au premier rang desquels des Suisses et des Danois, parrainent plus d'un millier de personnes âgées à Bichkek et dans l'oblast méridional de Batken, région la plus isolée et la moins développée du pays. Ces neuf dernières années, la Fondation a distribué aux plus vulnérables environ 500 000 dollars qui lui ont été versés par des donateurs. »

Et l'équipe administrative a été portée à 15 personnes, pour la plupart des travailleurs sociaux qui recherchent activement et recensent les retraités les plus nécessiteux, et font pour eux leurs commissions et des tâches ménagères. Ils leur fournissent également un soutien psychosocial, même si cela n'est pas censé remplacer l'action des institutions kirghizes de protection sociale.

Vera Wolfe, une *babouchka* âgée de 76 ans, pensait qu'elle était atteinte d'une maladie incurable et s'attendait à devoir subir au moins trois

Quelques *dedouchkas* (grands-pères) figurent parmi les bénéficiaires de la Fondation.

interventions chirurgicales.

« Je ne pesais que 38 kilos et pouvais à peine marcher, » dit-elle. « Je n'avais pas d'autre source de revenus que ma maigre pension. Mes petits-enfants m'avaient abandonné pour profiter de meilleures possibilités d'emploi dans l'Extrême-Orient russe, puis j'ai entendu parler de la façon dont *Babushka Adoption* aide des gens comme moi à s'en sortir en ces temps difficiles. Grâce à l'allocation mensuelle supplémentaire que me verse mon parrain, je peux me permettre des aliments plus sains et payer mes médicaments ainsi que d'autres choses accessoires. »

Klavdia Pogodina, âgée de 75 ans, est intarissable au sujet des « personnes des plus attentionnées et aimables » qui travaillent à la Fondation. « Elles ont même organisé à notre intention une fête du Nouvel An et nous ont tous emmené en excursion dans les montagnes. »

Les parrains sont encouragés à écrire des lettres à leurs grands-parents adoptifs. Elles leur sont traduites et lues par du personnel de la Fondation ou par des bénévoles. « La plupart des bénéficiaires se sentent seuls, de sorte que les messages et les cartes qui leur sont adressés ont pour eux beaucoup d'importance, » déclare Aidai Membetalieva, Directrice de la Fondation.

Les colis-cadeaux sont également les bienvenus et sont attendus avec impatience lors des anniversaires et en d'autres occasions particulières. Quelques-uns des parrains ont même rendu visite à leur *babouchka* ou *dedouchka* en profitant de l'occasion pour explorer les merveilles naturelles du Kirghizistan.

« Les 5 000 euros du bal de l'OSCE sont arrivés à point nommé au cours de notre huitième année de fonctionnement et ils nous ont bien servi, car la Suisse a mis fin à son soutien à peu près au même moment, » explique Mme Membetalieva. « Nous avons augmenté le nombre de nos bénéficiaires à Bichkek et dans l'oblast de Batken de 250 personnes et recueilli 10 000 euros en organisant des activités spéciales ».

« Mais, et c'est le plus important, cet argent nous a permis de nous établir en tant qu'ONG locale solide et viable. Nous avons élaboré une stratégie à long terme, amélioré nos compétences en matière de gestion et d'organisation et clarifié notre vision : générer davantage de possibilités pour les plus vulnérables des personnes âgées grâce à des groupes

d'entraide communautaires, des activités génératrices de revenus et des partenariats avec des groupes locaux et internationaux qui s'occupent des problèmes du vieillissement ».

Tandis que Vera Wolfe m'accompagne à la porte après la brève visite que je lui ai rendue, ses yeux brillent d'espoir. Elle se sent désormais suffisamment rétablie pour aider à son tour la Fondation en versant des allocations mensuelles à ceux qui ne peuvent plus marcher et en allant faire leurs commissions.

« Chaque jour, je prie pour que les personnes qui travaillent à la Fondation et les donateurs du monde entier demeurent en bonne santé, » dit-elle. « Ils m'ont redonné ma dignité. Sans eux ou serais-je à présent ? »

Azamat Ababakirov est attaché de presse national et chargé d'information auprès du Centre de l'OSCE à Bichkek. www.babushkaadoption.org



OSCE/PETER VAN DER PUTTEN

Nominations

OFFICE GOUVERNEMENTAL SLOVÈNE DES AFFAIRES EUROPÉENNES



Janez Lenarčič, Secrétariat d'État slovène aux affaires européennes, a été nommé Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, sis à Varsovie. Il succèdera à l'Autrichien Christian Strohal le 1er juillet.

Se félicitant de cette nomination, le Président en exercice de l'OSCE, Alexander Stubb, Ministre finlandais des affaires étrangères, a saisi l'occasion pour rendre homma-

ge à la « contribution importante » de l'Ambassadeur Strohal, qui occupait ce poste depuis mars 2003.

L'Ambassadeur Lenarčič, 41 ans, a une connaissance approfondie des affaires de l'OSCE. De 2003 à 2006, il a été Ambassadeur et chef de la Mission permanente de la République de Slovénie auprès de l'OSCE. En 2005, lorsque son pays a assumé la Présidence tournante de l'OSCE, il a présidé le Conseil permanent, organe de décision politique de l'Organisation.

« Je suis honoré et très heureux d'avoir bénéficié du soutien des États participants. Cela fait du bien de retrouver la famille de l'OSCE, » a déclaré l'Ambassadeur Lenarčič de l'Office gouvernemental des affaires européennes à Ljubljana.

Il a cependant ajouté ceci : « J'ai pleinement conscience des énormes responsabilités attachées à ce poste et des nombreux défis qui m'attendent. Le BIDDH est l'institution centrale de l'OSCE dans le domaine de la dimension humaine. Son rôle a évolué constamment et a été renforcé depuis sa création. Avec le soutien des États participants, de la Présidence, du Secrétaire

général et, surtout, de l'équipe de premier ordre du BIDDH, j'espère m'appuyer sur le solide héritage de mes prédécesseurs pour consolider encore l'intégrité du Bureau et continuer à développer ses importantes activités ».

Auparavant, l'Ambassadeur Lenarčič a été en poste à la Mission permanente de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York (1994–1999) et a fait fonction de Représentant suppléant de la Slovénie au Conseil de sécurité de l'ONU (1998–1999). Il est ensuite passé au Cabinet du Premier Ministre (2001–2003), d'abord en qualité de Conseiller diplomatique, puis comme Secrétaire d'État.

Après son affectation à Vienne, il a été nommé Secrétaire d'État aux affaires européennes en 2006, poste où il a dirigé le Groupe de travail chargé de préparer la Présidence slovène de l'UE (janvier à juin 2008), puis assumé la responsabilité de la coopération entre la Présidence et le Parlement européen.

L'Ambassadeur Lenarčič est entrée au Ministère des affaires étrangères en 1992 après avoir obtenu un diplôme de droit international à l'Université de Ljubljana.



OSCE/MINHAI ENSTAFIEV

L'ubomir Kopaj, diplomate slovaque, a pris les fonctions de Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine le 21 avril, en succédant à l'Américain James E. Schumaker.

Il a été Ambassadeur de Slovaquie auprès des Pays-Bas (1997–2000) et Directeur général de la Section de l'administration, de la logistique et de l'information de son Ministère des affaires étrangères (2002–

2003). Dernièrement, il était expert au Département de l'analyse et de la planification de la politique étrangère (2003 – mars 2008).

« Mes premières priorités sont d'améliorer la structure de gestion du Bureau, d'accroître la transparence de nos activités vis-à-vis du Secrétariat et des États participants et d'associer plus étroitement nos hôtes à l'élaboration et

à l'évaluation de nos projets, » a déclaré l'Ambassadeur Kopaj. « Il nous reste encore beaucoup de choses utiles à faire en faveur du peuple ukrainien ».

L'Ambassadeur Kopaj a commencé à s'impliquer dans les affaires de l'OSCE lorsqu'il était membre de la délégation slovaque à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Stockholm en 1984. Ultérieurement, il a participé à la Réunion de suivi et au Sommet de la CSCE à Helsinki en 1992.

Entre 2003 et 2007, il a dirigé un certain nombre de missions d'observation des élections du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE ou y a participé, principalement en Asie centrale mais aussi dans des pays allant de la Bosnie-Herzégovine à la Belgique.

Né à Bratislava, l'Ambassadeur Kopaj a étudié à l'Institut d'État de Moscou pour les relations internationales et a poursuivi des études diplomatiques de troisième cycle à la School of International Studies and Social Sciences de l'Université de Birmingham.

Le diplomate français Alexandre Keltchewsky a pris ses fonctions de Chef du Centre de l'OSCE à Astana, le 9 juin. Il a succédé au Norvégien Ivar Kristian Vikki.

Avant sa nomination, il était Conseiller spécial du Directeur général de *France Coopération Internationale*, organisme créé par le Ministère des affaires étrangères pour promouvoir l'expertise technique française dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme et des activités de lutte contre la corruption, y compris le renforcement des capacités institutionnelles.

« C'est là un poste passionnant eu égard au fait que le Kazakhstan assumera la Présidence de l'OSCE en 2010, » a déclaré l'Ambassadeur Keltchewsky. « C'est aussi une affectation fascinante pour un diplomate comme moi qui s'est toujours intéressé surtout au renforcement des relations Est-Ouest et à l'édification d'une Europe plus stable, plus démocratique et plus prospère ».

L'Ambassadeur Keltchewsky a commencé sa carrière dans la banque, avant d'entrer au Ministère français des finances, où il a été affecté à Moscou et à New Delhi comme chef économiste de la Commission commerciale (1976–1983).

Passant au Ministère français des affaires étrangères, il a dirigé le service chargé de la coopération économique et technique avec les pays d'Europe orientale (1984–1986). Il a ensuite été en poste à Belgrade, à Rabat et à Moscou (1986–1995). Lors de son affectation à Rabat, il a été détaché provisoirement auprès de la Mission de vérification de la Communauté européenne dans l'ex-Yougoslavie.



À son retour à Paris, il a été Directeur de la division s'occupant des affaires de l'OSCE et du Conseil de l'Europe au Ministère des affaires étrangères, où il a participé activement au processus de stabilisation dans les pays des Balkans dans le cadre de l'Initiative Royaumont.

Après avoir été Consul général de France à Saint-Petersbourg (1998–2002), il a été nommé inspecteur au Bureau de l'Inspecteur général du Ministère des affaires étrangères (2002–2006).

Né à Paris dans une famille d'émigrés russes, l'Ambassadeur Keltchewsky est titulaire de diplômes de l'Université de Paris-Nanterre en sciences économiques (avec spécialisation dans l'économie soviétique) et en russe.



Andrew Tesoriere, diplomate expérimenté du Royaume-Uni et des Nations Unies, a pris les fonctions de Chef du Centre de l'OSCE à Bichkek le 23 mai. Il a succédé au Suisse Markus Mueller.

« Le Kirghizistan est nouveau pour moi, mais pas le reste de la région, » a dit l'Ambassadeur Tesoriere, qui a été Ambassadeur bilatéral auprès de l'Algérie (2005–2007), de la Lettonie (2002–2005) et de l'Albanie (1995–1998) et a une connaissance intime de l'Afghanistan.

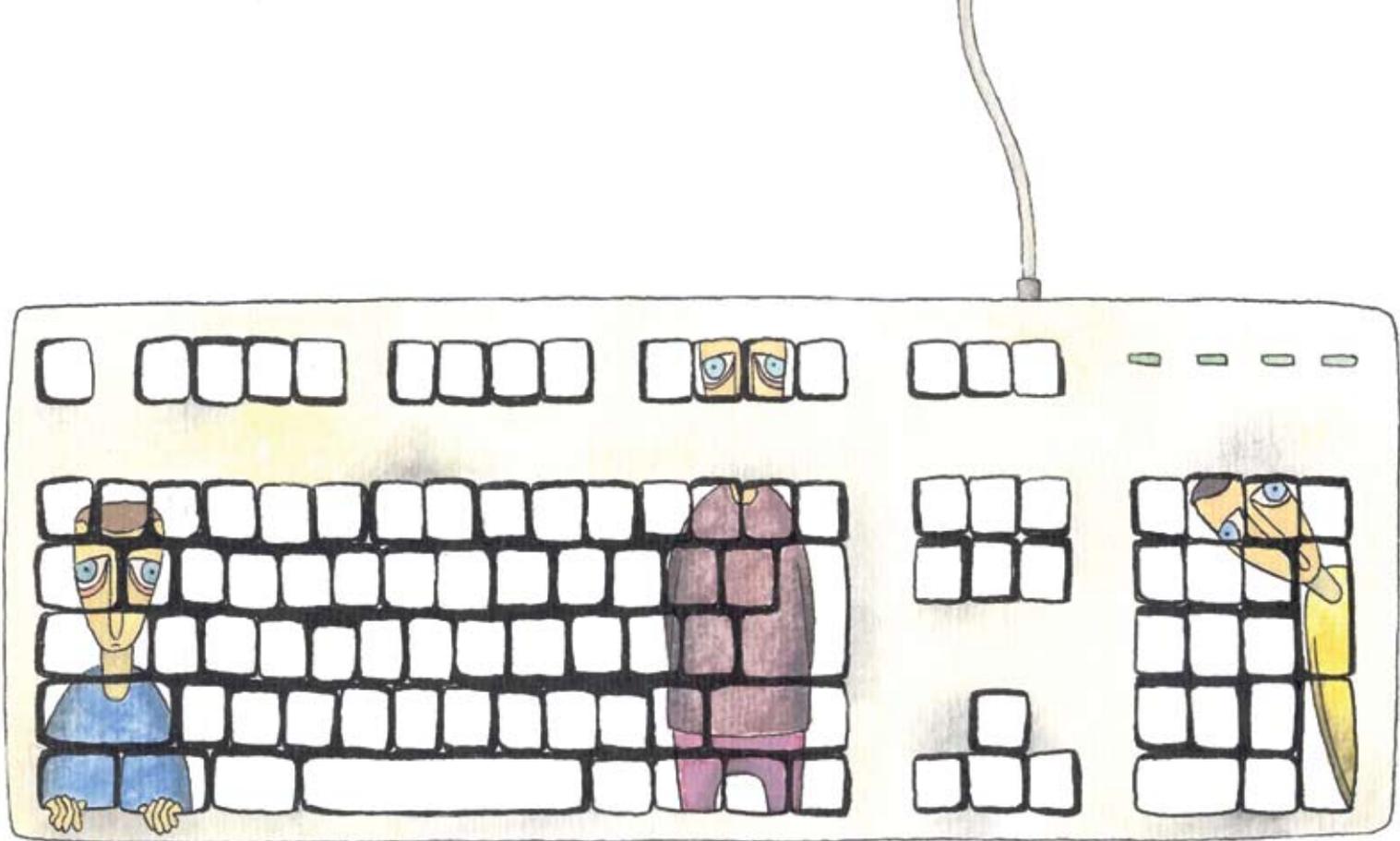
« Ma première priorité est d'écouter et de comprendre le contexte kirghize et les divers points de vue, » a-t-il dit. « Heureusement, le Kirghizistan et l'OSCE entretiennent déjà d'excellentes relations de travail. Avec le concours

d'une bonne équipe expérimentée, je m'efforcerais de veiller à ce que nos activités restent efficaces et pertinentes ».

En Afghanistan, l'Ambassadeur Tesoriere a été Chef des opérations humanitaires au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (1994–1995) et Chef de la Mission spéciale de l'ONU (1998–2000). Il a présidé les pourparlers de paix intra-afghans à Achgabat en mars 1999. Il a été observateur principal de l'OSCE lors des élections en Afghanistan en 2004 et 2005. Au moment de sa nomination à l'OSCE, il était Conseiller principal de l'OTAN en Afghanistan.

Ayant été Directeur exécutif adjoint de la Banque africaine de développement (1981–1984), il a une expérience étendue des programmes axés sur le développement des entreprises et le développement économique, la gouvernance, le climat et la sécurité énergétique, la lutte contre le terrorisme, le maintien de l'ordre et la lutte contre la corruption.

L'Ambassadeur Tesoriere est titulaire de diplômes de relations internationales et de russe de l'Université du Pays de Galles et a fait des études de troisième cycle aux universités de Londres et de Cambridge ainsi qu'à l'*École nationale d'administration* de Paris. Il parle couramment français et connaît le russe, l'espagnol, l'albanais, le letton, l'arabe, le farsi, le dari et le pachtou.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

www.osce.org
www.osce.org/publications
e-mail: osce-magazine-at@osce.org

O	S	C	e
M	A	G	A
Z	I	N	E